

FEUILLETON

NOELIE

IV

HOSPITALITÉ

(Suite)

Ostrog ouvrit la porte d'un petit salon, et se dirigea vers la cheminée près de laquelle s'étagaient des portraits. Une miniature très douce de ton, et assez grande, occupait la place d'honneur dans un cadre de bronze ciselé.

Le comte Ostrog ôta la miniature, se rapprocha de la fenêtre ouverte sur le parc, puis comparant chaque trait du visage de l'enfant avec la peinture, il sentit s'augmenter son trouble.

Alors prenant Noëlie sur ses genoux il la questionne longuement, doucement sur sa famille, sur sa vie.

—Ma famille.....dit-elle, j'ai maman...

—Et ton père ?

—Mon père est mort.....On a vendu nos meubles.....Maman pleurait beaucoup, beaucoup... Jamais elle ne s'est couchée depuis... Elle travaillait pour me gagner du pain, et souvent elle passait les nuits... Enfin elle tomba malade, et quand elle fut prise de la crainte de mourir, elle s'accusa d'avoir négligé un moyen de salut... Je ne sais pas ce qu'elle voulait dire... quoique bien faible, elle me prit par la main, et nous avons marché... Marché si longtemps que mes chaussures se sont usées, que ma robe s'effiloquait... C'était en été heureusement... Et jamais nous n'arrivions au pays que voulait visiter ma mère, et dont je ne sais pas le nom... Enfin, un soir nous sommes entrées dans une ville... Si vous saviez combien de fois maman a demandé une adresse... Personne ne connaissait la personne qu'elle désignait... Il paraît qu'il s'agissait d'une histoire bien vieille... Elle pleurait en m'embrassant. Elle me disait au milieu de ses larmes : " J'ai eu tort, mon ange ; J'aurais pu te sauver de la misère. Mon orgueil, non ce n'était pas l'orgueil, mais un sentiment de crainte, la terreur d'avoir à rougir... Tu pourrais avoir

un protecteur encore, et je t'en ai privé.

Puis elle me dit un matin :

—Cherchons encore.

Nous avons repris notre route. Cette fois nous avons faim, et ma mère ne possédait plus rien, et n'avait rien à vendre. C'est alors que nous sommes arrivées ici, et que vous nous avez sauvées. Aujourd'hui, quand Jeanne est entrée, ma mère parlait déjà de quitter Versel.

—Quitter Versel ! répéta le comte avec une expression de crainte dont il ne fut pas maître.

—Oh ! mais j'ai tout de suite compris que cela vous ferait peine. Et à moi, donc ! monsieur... monsieur le comte... Il paraît qu'il faut vous appeler ainsi, on dit que vous élevez dans votre parc des chevreuils à qui vous portez du pain ; que vos volières sont remplies d'oiseaux ; vous garderiez peut-être bien aussi une petite fille qui vous suivrait comme un chevreuil privé, et qui ne mangerait guère plus qu'un linot.

Le comte Ostrog souleva les épais cheveux noirs de l'enfant, et l'embrassa avec une tendresse recueillie.

—Tu es déjà un petit ange, Noëlie ; je te remercie de cette prière naïve, elle me met à l'aise pour supplier ta mère de te laisser près de moi. Dans quelques jours cette demeure aura retrouvé sa tranquillité, j'y serai seul, seul avec mes souvenirs. Reste-moi, Noëlie, et je t'aimerai, je te gâterai à la place de ton père.

Le pacte fut scellé entre le comte et l'enfant.

Il mit la miniature à sa place, et ce fut lui qui prenant la main de Noëlie, l'emmena visiter les volières, cueillir des fleurs et porter du pain aux biches.

Noëlie rentra les cheveux au vent, le visage rayonnant.

—Oh ! fit-elle, tu ne sais pas, le comte Ostrog et moi, nous sommes deux amis, deux vrais amis. Quand il me regarde, il a envie de pleurer, et il dit que je lui rappelle une autre enfant. Il m'a conduite partout, et pour moi, il négligeait tout le monde. Et puis il m'a fait présent d'un tout petit chevreuil et de deux pigeons. On mettra un collier à la petite bête, et elle me suivra. Quant aux pigeons, il m'a dit qu'on les appelait des pigeons romains, ils sont gris perle, avec une collerette verte à reflets roses. Tu ne peux savoir combien ils sont jolis.

—Mais ma pauvre bien-aimée répondit la jeune femme en attirant Noëlie dans ses bras, que veux-tu que nous fassions dans notre vie misérable de ces hôtes privés et charmants. Tu manquerais de grain pour l'oiseau, et d'abri pour le chevreuil.

—Eh bien ! nous resterons ici, avec eux ; le château est très grand, nous ne gêrons personne. Je n'effaroucherai point les mignonnes bêtes. Jeanne m'aime déjà. Le comte Ostrog me parlait tantôt, comme si nous ne devions jamais partir.

Sans que la jeune femme l'entendit, la porte venait de s'ouvrir, et le docteur Favières qui se tenait sur le seuil entendit les derniers mots de Noëlie.

—Vous ne devez certainement pas, madame, dit-il en s'approchant de la jeune femme, songer à abandonner de longtemps la maison dans laquelle vous êtes reçue... vous êtes malade, plus malade que vous ne croyez. Je ne voudrais point vous alarmer, mais un médecin doit la vérité à ses clients, même quand elle est brutale. Votre mal s'appelle l'anémie.

—L'anémie, qu'est-ce que cette maladie, docteur ?

—Elle naît d'éléments très divers ; dans tous les cas elle est la résultante de la faiblesse, de l'appauvrissement du sang. Vous êtes anémique parce que vous souffrez, que vous manquez de vins fortifiants et de viandes succulentes. Parce que vous pleurez depuis longtemps, et qu'un secret chagrin vous mine.

La jeune femme cacha son front dans ses mains.

—On en meurt ? demanda-t-elle.

—Oui, et si vous essayiez de quitter trop vite cette maison, vous seriez perdue. Je n'ai point à vous demander la cause de vos chagrins, vos secrets vous appartiennent. J'en constate seulement les ravages. Peut-être, car l'excès de la souffrance peut conduire jusqu'à ce découragement, y trouveriez-vous une délivrance ; mais vous êtes mère, et vous devez songer à votre enfant.

—Quitter ma fille ! s'écria la jeune femme avec l'accent d'une tendresse éperdue, que deviendrait-elle ?

—Restez l'une près de l'autre, personne ne vous séparera. Mon ami le comte Ostrog est en ce moment bien occupé de ses hôtes. C'est lui qui m'envoie vers

vous. Considérez-le comme un ami désormais. Cette enfant a en le don et le bonheur d'exciter sa sympathie.... Elle lui rappelle d'une façon frappante un être cher qu'il a perdu. Etes-vous bien soignée ? Le pays vous plaît-il ?

—Il me semble entrer dans un paradis en sortant de l'enfer..... Mais je ne pourrai me résoudre à accepter ainsi les bienfaits du comte.....

—Qui vous dit que vous ne pourriez les lui rendre en services ?

—Ce jour-là je serai bien heureuse.

—Dieu fait bien toute chose ! Et c'est au comte Ostrog que vous rendrez un inappréciable service. Dans cette vie qui semble si brillante se cache plus d'un regret. Peut-être cette enfant lui rendra-t-elle la sérénité perdue. En attendant, je vous interdis de songer au départ.

Des larmes mouillèrent les yeux de la jeune femme.

—O mon Dieu ! fit-elle en joignant les mains, croyez-vous donc que si je ne faisais de mon départ une question de délicatesse, je serais bien pressée de quitter un asile si providentiellement trouvé. Le jour où je poserais le pied sur la poussière de la route, la misère nous reprendra toutes deux, d'autant plus terrible, plus implacable, je ne me sentirai plus soutenue par l'espérance. Rester ici dans cette demeure princière, y employer mon temps, mon habileté de ménagère, servir avec une reconnaissance sans bornes le bienfaiteur dont vous me promettez la protection constante, ce serait le ciel ouvert. Et je ne croyais plus qu'il put s'ouvrir jamais pour moi.....

—Tout ira bien, fit le docteur. Dans huit jours les invités seront partis, le comte Ostrog, Alex Cavaillon et moi, nous reprendrons nos parties d'échecs et nos promenades. Vous serez alors complètement guérie, et l'enfant animera le vieux parc des éclats de sa gaieté. Courage, madame, courage, vous serez encore heureuse, je vous en donne l'assurance.

—Il faut croire les bons anges, murmura la jeune femme, et je vous crois.

Le docteur embrassa l'enfant et rejoignit Gilbert.

Un peu plus tard Jeanne monta le diner.

Tout en dressant sur une petite table le poulet, le potage, les légumes et les fruits, elle souriait et semblait tourmentée par le besoin de faire une confidence. Noëlie l'interrogeait du regard, et la jeune femme attendait, comprenant bien que jamais Jeanne ne résisterait à la tendresse qui l'agitait.

—Tant pis ! fit-elle, il faut que je parle. Tout l'office est dans la joie. Jamais le jardinier en chef n'a tant ri, et le maître d'hôtel s'en tenait les côtes. J'ai fait comme les autres avec plus d'aplomb qu'autrefois, parce qu'alors on m'aurait renvoyée à la cuisine, tandis que je suis élevée par monsieur le comte à la dignité de femme de chambre, c'est un grade ça. Je n'ai plus à servir que vous. Donc, tantôt Dorothée ayant reçu une rude mortification de monsieur a voulu s'en venger en essayant de singer les dames du chef-lieu.

Séraphine, une rusée mouche, celle-là, a puisé dans toute la pharmacie de toilette de sa maîtresse et s'est mise à peindre la figure de Mme Dorothée. Il fallait voir ça..... Du blanc sur le front, du rouge aux joues, du bleu aux tempes, du noir aux yeux, et des cheveux frisés sur les yeux.

Avec sa robe marron et son jabot de dentelle, Mme Dorothée était si drôle, qu'au moment où elle a paru pour donner des ordres, les marmitons prenant de grands couvercles de casseroles se sont mis à lui donner une sérénade. Elle s'est enfuie en menaçant de les faire chasser, mais alors elle est tombée au milieu d'un groupe d'invités qui sont partis d'un éclat de rire. La préface a donné une verte leçon à Séraphine, et Mme Dorothée est entrée dans une colère telle qu'elle a eu une véritable attaque de nerfs. Le docteur Favières a dû employer l'éther, on lui a jeté de l'eau fraîche au visage, et vous devez penser ce qu'est devenue la peinture de Séraphine.

—Ne soyez pas moqueuse, Jeanne, vous êtes si réellement bonne !

—C'est que j'en veux à Dorothée.

—Pourquoi ?

—Cela me regarde.

—Moi aussi, n'est-il pas vrai ?

—Quand ce serait exact.

—Vous n'avez le droit de vous lâcher avec personne, surtout à cause de moi. Allons,

Jeanne, une promesse, vous allez ce soir faire une tasse de thé et la porter à Dorothée.

—Oh ! pour cela, jamais.
—Et si je vous en prie.....
—Même si vous m'en priez, et surtout si vous m'en priez... Votre bonté me prouvera davantage la jalousie, la méchanceté de cette femme. Vous ne savez combien elle s'est montrée dure pour les serviteurs de bas étage, comme moi et bien d'autres..... Elle n'avait garde de s'attaquer au maître d'hôtel, au cocher, au valet de chambre, ceux là se moquaient d'elle et de ses grands airs, mais les aides, les pauvres filles, les enfants, c'était autre chose. Elle les traitait comme des chiens, et nous avons des ranches à prendre.

C'est pour cela que je vous demande de lui porter une tasse de thé pour l'amour de moi. Elle comprendra que votre procédé doit la faire rougir de sa méchanceté passée, elle deviendra meilleure; la seule leçon efficace que vous lui puissiez donner est celle là.

—Enfin, dit Jeanne, monsieur le comte m'a ordonné de vous obéir, et je vous obéirai, ce sera d'autant plus dur qu'elle est capable de mal me recevoir.

—Oh ! Jeanne, que tu es bonne ! fit l'enfant.

—Ne répétez pas cela, mon chérubin, fit la servante, c'est votre mère qui se montre indulgente et douce; aussi nous l'aimerons bientôt tous, ici; ah ! cependant, je ne réponds pas de Dorothée.

—Qui sait, répondit la jeune femme avec un sourire.

—On prive les couleuvres, répondit la servante, mais jamais les vipères.

Elle desservit rapidement et descendit faire le thé de madame Dorothée.

—Qui vous a dit de m'en apporter ? demanda durement la femme de charge.

—La mère de la petite Noélie.

—Ah ! oui, cette mendicante que vous appelez déjà : la dame. Elle commence à donner des ordres dans la maison.

—Elle m'a conseillé de vous soigner, puisque vous êtes malade.

—Vous lui direz que je la remercie; emportez ce thé, je n'ai besoin que de repos, et de ne pas marcher sur de la vermine.

—Prenez garde de vous écraser le pied, fit Jeanne.

Elle sortit furieuse.

—Quand je disais que je recueillerais une violence pour prix d'un service. Enfin elles l'ont voulu toutes deux, et après tout, je n'en mourrai pas.

Elle revint dans la chambre de la jeune femme, aida à coucher Noélie, et se retira au bruit d'un concert qui venait de commencer.

Pendant une semaine durèrent les fêtes du château de Versel, puis, l'un après l'autre s'éloignèrent par groupes, par couples, les invités du comte Ostrog.

A mesure que cette demeure reprenait son calme habituel, il semblait au marin millionnaire qu'il retrouvait sa véritable vie. Un moment il avait eu l'illusion de voir se dissiper au milieu du bruit sa tristesse persistante; il s'apercevait au contraire qu'elle grandissait dans l'animation extérieure. Ses vieil-

les douleurs lui semblaient plus cuisantes aux accords des instruments, aux sons des voix joyeuses.

D'ailleurs, si dans la solitude du domaine de Versel apparaissait souvent comme une ombre sinistre la figure d'Hector, les fantômes de sa mère et de Noélie le visitaient aussi; et ceux là, comme s'ils avaient besoin du silence des nuits, ne revenaient plus depuis que dans le château s'agitait une foule bruyante.

Alex Cavaillon et le docteur Favières comprenaient trop cette disposition de son esprit pour essayer de réagir contre la mélancoïe qui l'envahissait; ils lui prouvaient leur amitié prévoyante en se multipliant pour faire avec lui les honneurs du château. Aussi les invités s'éloignaient-ils de Versel en chantant sur tous les tons les louanges de son propriétaire. Il reçut plus d'invitations que la longueur d'une vie ne lui eût permis d'en accepter. Pour n'en décliner aucune, il s'empressa de les accepter, se réservant de trouver plus tard des raisons majeures qui l'empêchassent de quitter Versel.

La meilleure de toutes ne serait-elle point la surveillance des travaux de l'hopice

Architectes, entrepreneurs, maçons continuaient leur œuvre. Une vie prodigieuse animait ce chantier; et le comte Ostrog demeurait persuadé qu'il trouverait une distraction plus saine dans cette partie de son domaine, que dans ses salons qui allaient se fermer pour longtemps.

—Seul ! Il aspirait à se retrouver seul, comme les souffrants, les résignés.

Il ne comptait pas sans doute rompre avec ses amis, ni même les éloigner. Ceux qui nous comprennent et nous aiment ne troublent pas nos pensées, il semble même que leur présence les complète et les pacifie.

D'ailleurs sans qu'il s'en rendit compte, il éprouvait le besoin de voir plus souvent Noélie; il lui semblait que la vue de cette ravissante petite créature apportait un baume sur sa blessure secrète.

Le lendemain du jour où la grille du château se referma sur les derniers invités, le comte Ostrog fit demander à la pauvre étrangère qu'il abritait si elle pouvait le recevoir.

Les infortunés sont plus reconnaissants que les heureux, les façons délicates du comte touchèrent jusqu'aux larmes la mère de Noélie.

—Dites à monsieur le comte, répondit-elle, que je lui serai reconnaissante de sa visite.

Elle attira Noélie sur ses genoux et attendit Ostrog en proie à un grand trouble.

Il se présenta simplement, mettant plus de bonté encore que de respect dans son attitude et dans la façon dont il embrassa l'enfant.

Avant tout, il voulait mettre la jeune femme à l'aise et appeler plutôt que de demander ses confidences.

Il la voyait vraiment pour la première fois. Au moment où elle tomba évanouie près de la grille, il ne lui avait été possible d'entrevoir qu'une forme svelte, un visage pâle et de longs cheveux blonds dénoués.

Cette fois l'étrangère se trouvait placée en pleine lumière. Il put détailler alors un profil d'une finesse grecque, de grands yeux bleus emplis jusqu'au fond d'une insupportable douleur, une bouche qui depuis longtemps ignorait le sourire, un corps frêle, affaissé sous le poids d'un long chagrin.

—J'espère, madame, lui dit le comte, que vous n'imiterez point l'exemple de mes hôtes; le dernier a quitté Versel... Vous accomplirez en restant une bonne, une très bonne action... Laissez-moi vous parler franchement, vous me répondrez ensuite. Je ne sais ni vos devoirs ni vos chagrins. J'ignore tout de votre vie, hors votre dénuement. Je ne demande à rien apprendre. Si plus tard vous avez confiance en moi, vous me révélez ce qu'il vous conviendra. J'appartiens à une classe de gens heureusement assez rare; les millionnaires tristes..... Toute ma famille est morte... De cette famille, l'être que j'ai le plus aimé était une sœur que je vis pour la dernière fois quand elle avait douze ans..... Je la pleure depuis ce jour-là..... Votre fille lui ressemble d'une façon si frappante qu'il m'est presque facile de me faire illusion en la regardant... Restez ici dans cette grande demeure où manque une maîtresse de maison, vous aurez votre place. Je vous prierai de bien vouloir surveiller la dépense, et je fixerai pour ce travail plus important que vous ne croyez peut-être, une rétribution honorable..... Six mille francs par an..... Mais vous me permettrez de traiter l'enfant comme ma fille, de la gâter un peu, et de l'aimer beaucoup.

—Accepte ! maman ! accepte ! s'écria Noélie en joignant les mains.

—Avant de vous répondre, monsieur le comte, dit la jeune femme, veuillez m'écouter..... J'ai une histoire, une triste histoire..... Ma fille peut l'entendre, c'est vous dire que je n'ai jamais eu à rougir.....

—Je vous écoute, madame, répondit le comte Ostrog.

(A continuer.)

ON DEMANDE, plusieurs personnes recommandables pour propager notre commerce dans leurs endroits. Un travail qui se fait surtout à la maison. Salaire \$900 par an et dépenses. \$75 par mois. Références. Envoyez une enveloppe timbrée portant votre adresse à Herbert E. Hess, prest. Dept. M. Chicago.—20 37.

UN EPILEPTIQUE

A. FENION, CULTIVATEUR, RA-
CONTE SA GUÉRISON REMAR-
QUABLE

A des intervalles réguliers il était sujet à des attaques d'épilepsie et les médecins lui disaient que sa maladie était incurable. Maintenant exempt de la maladie.

Da Warder, de Lin Isay, Ont.

M. Robert McGee, de la 9^e concession de Fenlon, comté de Victoria, dit ce qui suit au sujet de sa guérison de cette terrible maladie :

"J'ai 35 ans et je demeure dans la maison où je suis né et où j'ai toujours vécu depuis et où ma petite famille est née. Cette partie de Fenlon est connue sous le nom de la conces-

sion McGee, il y a tant de McGee dans le voisinage. Jusqu'au mois de mars 1895, je n'avais jamais su ce que c'était qu'être malade pendant une journée, quand, sans aucune cause connue et sans être nullement averti, je fus atteint d'épilepsie, et cela durant la nuit, causant une grande consternation dans la famille, car mon épouse qui n'avait jamais rien vu de semblable, croyait que c'en était fait de moi; je ne savais pas ce que j'allais devenir. Après être sorti de cette convulsion, que l'on me disait durer ordinairement de quinze à trente minutes, je tombai dans un profond sommeil, et je m'éveillai avec une sensation de paresse et de lourdeur et j'avais mal à tous les muscles du corps. Ceci disparaissait et une journée ou deux après l'attaque, je pouvais vaquer à mes travaux de la ferme, mais ce qu'il y a d'étrange c'est que tous les quatre mois suivants, aussi réglé qu'une horloge, je tombais d'épilepsie, ce qui arrivait toujours durant la nuit, je consultai différents médecins et je pris toutes sortes de remèdes, mais sans obtenir de guérison. Plusieurs médecins disaient que la guérison était incurable.

Je lus, dans les journaux, un article traitant des Pilules Roses du Dr Williams, et mes amis qui avaient été guéris des maladies incurables analogues, me conseillèrent de les essayer. En novembre 1896, je commençai et j'en pris régulièrement pendant un an. La période critique passa et passa de nouveau sans que la maladie se répât, et je sentais que j'étais enfin débarrassé de cette terrible maladie. Je jouis maintenant d'une excellente santé, et j'attribue ma guérison aux Pilules Roses du Dr Williams.

En conversation avec Mme McGee elle dit que la maladie de son mari était cause que ses nerfs étaient si gravement affectés et de sa mauvaise santé en général, car elle ne pouvait jamais prendre une bonne nuit de repos. Le moindre bruit l'effrayait et sans la bonté d'un voisin qui venait toujours passer la nuit à la maison, elle croit que sa santé serait complètement ruinée.

Elle est aussi reconnaissante du grand changement qui s'est opéré et n'est que trop heureuse d'annoncer aux autres personnes atteintes d'une maladie analogue à la sienne qu'il y a un remède contre cette terrible maladie.

Les Pilules Roses du Dr Williams guérissent en attaquant le germe de la maladie. Elles renouvellent et reconstituent le sang et tortifient les nerfs, chassant ainsi la maladie du système. Evitez les imitations en insistant pour que chaque boîte que vous achetez se trouve dans une enveloppe portant au long la marque de commerce "Dr William's Pink Pills for Pale People."

Si votre fournisseur n'en a pas, elles vous seront envoyées franco par la poste à 50 cts la boîte ou six boîtes pour \$2.50, en vous adressant à la Dr William Medicine Co., Brockville, Ont.

Recherches Historiques

Sommaire de la livraison de Nov.

Sainte-Geneviève de Jacques-Cartier, R.; La chapelle Champlain, Ernest Myrand; Oaananiche et Huananiche, A. N. Montpetit; Les pionniers de la médecine au Canada, W. H. Drummond; Shawinigan, Benjamin Sulte; Les malversations de l'intendant Bigot, Raphael Bellemare; François Mounier, Benjamin Sulte; Le régiment des Meurons, F. L. L. A.; La première église protestante au Canada, F. J. Audet; La mer de ponent, Etienne Charavay; Mgr Charles-François Bailly de Messein, Matthieu Bernard; Questions; Publications du mois; Bibliothèque Canadienne, etc., etc.

On peut se procurer gratuitement une livraison spécimen des *Recherches Historiques* en s'adressant au directeur de la revue, M. Pierre-Georges Roy, 9 rue Wolfe Léviss.

—Le Parlement d'Angleterre couvre 9 acres de terre et compte 1,200 chambres.

Tring Junction, 10.—France Cloutier s'est suicidé en se faisant brûler dans sa grange, après y avoir mis lui-même le feu. L'acte a été commis dans un moment d'aliénation mentale. Tel est le verdict des jurés à la suite de l'enquête du coroner Savard, sur la double tragédie de St-Frédéric.

Le premier témoin entendu a été madame Anatolie Vachon, épouse du défunt France Cloutier, la triste victime, qui dit que son mari s'est levé pendant la nuit, et est sorti pieds et tête nus. Ne le voyant pas revenir, elle s'est levée pour le chercher, lorsqu'elle s'aperçut que leur grange était en feu. Elle courut avertir l'un de ses voisins, M. Joseph Jacques, qui fut quérir de l'aide pour combattre l'incendie; elle dit avoir pensé que c'était son mari qui avait mis le feu, mais ne se doutait pas qu'il se fût enfermé pour se faire brûler, le croyant en feu quelque part.

Elle rapporte aussi que son mari, depuis huit jours, n'était pas comme d'habitude; qu'il était morose, et qu'il priait beaucoup disant qu'il avait peur de mourir, craignant ne pas être en bon état vis-à-vis sa conscience. Il embrassait ses petits enfants, disant: "Que c'est donc triste!" mais il n'avait jamais rien dit ou fait pour faire prévoir un pareil malheur, si ce n'est qu'il disait qu'il voulait mourir martyr.

ACTIVE SOLICITORS WANTED EVERY where for "The Story of the Philip-Pines" by Murat Halstead, commissioned by the Government as Official Historian to the War Department. The book was written in army camps at San Francisco, on the Pacific with General Merritt, in the hospitals at Honolulu, in Hong Kong, in the American trenches at Manila, in the insurgent camps with Aguinaldo, on the deck of the Olympia with Dewey, and in the roar of battle at the fall of Manila. Bonanza for agents. Brimful of original pictures taken by government photographers on the spot. Large book. Low prices. Big profits. Freight paid. Credit given. Drop all trashy unofficial war books. Outfit free. Address, F. T. Barber, Sec'y., Star Insurance Bldg, Chicago.—42.

Les Ames du Purgatoire peuvent-elles apparaître aux vivants

Les pieux fidèles se posent quelquefois cette question, et sollicitent des personnes éclairées, particulièrement des prêtres, une réponse qui donne satisfaction à leur légitime curiosité.

Il n'est rien qui répugne à la bonté de Dieu et à l'économie de sa divine Providence, qu'il permette aux âmes qui achèvent l'expiation de leurs péchés de se manifester à ceux qu'elles ont connus ou aimés sur la terre. Les âmes du Purgatoire sont en communion avec les saints du Paradis et les fidèles vivants, et nous savons, qu'imprissantes à abrégier leurs peines par elles-mêmes, elles trouvent dans nos prières, et particulièrement dans le sacrifice de la messe, un adoucissement à leurs épreuves et aussi la délivrance définitive. De leur côté, les saintes âmes gardent intactes, au fond de leur cœur, les légitimes affections qu'elles ont contractées dans la vie; elles nous aiment, elles nous sont reconnaissantes, qu'y a-t-il de contraire à notre sainte foi, qu'elles nous puissent prendre, avec la permission de Dieu, pour confidentes de leurs peines et de leurs ardents désirs d'être délivrées de leurs supplices.

Dans cette matière, il y a surtout à craindre l'exagération; les imaginations ardentes et mal réglées sont exposées à se méprendre sur la réalité des apparitions mais il ne faut pas que l'éloignement d'un mal nous entraîne dans un pire.

Dieu permet réellement pour notre édification, que les âmes du Purgatoire se manifestent aux vivants. *Le Petit Messager du Cœur de Marie* rapporte une apparition dont il emprunte le récit à la *Semaine Religieuse* de Carcassonne qui le déclare authentique:

Un riche châtelain de Fanjruix vivait dans une indifférence religieuse coupable; et quoique élevé chrétiennement, au contact du monde et de ses plaisirs, il s'était insensiblement dépouillé de toutes ses croyances religieuses.

Pourtant il y avait encore en lui quelque chose de vivant une réclamation intérieure de sa conscience qui ne le laissait pas dans une entière sécurité et lui arracha un jour cette prière: "Mon Dieu, si vous existez, faites-le moi connaître, et je suis disposé à embrasser la vérité si elle se montre à moi clairement."

A cette époque, une de ses fermières était morte depuis quelques jours à peine, et la bonté de Dieu profita de cette occasion pour faire luire la vérité aux yeux de cette âme en détresse.

L'incrédule est frappé d'une vision étrange, sa fermière est devant lui, revêtue de ses habits de dimanche, portant sur son visage les marques d'une indicible souffrance; elle regarde son ancien maître d'un air suppliant; puis sans proférer une parole, disparaît de sa vue.

Le châtelain interroge son fermier:

—Avez-vous fait, lui dit-il, pour votre femme, tout ce qu'on a coutume de faire pour les morts?

—Non, répond le fermier, à cause de notre pauvreté nous n'avons pu faire dire la neuvaine de messes qu'on célèbre ordinairement pour les morts?

—Le châtelain donne de suite l'ordre qu'on prie M. le Curé de célébrer les messes d'usage.

Neuf jours après, au même point où elle était apparue, la fermière se montra de nouveau à son ancien maître. Elle était rayonnante de joie; un bonheur surhumain se peignait sur toute sa physionomie; elle ne parla pas, mais d'un geste d'une gravité souveraine, remercia le châtelain et disparut.

L'incrédule était converti. Le miracle qu'il avait demandé à Dieu, dans la droiture de son cœur, s'était réalisé. Désormais il était croyant, et la dernière partie de sa vie fut par lui consacrée à l'expiation des égarements de la première, il s'imposa l'obligation de l'abstinence jusqu'à son dernier jour et il tint parole. Un jour, à table, en compagnie de Mgr de Bonnechose, alors évêque de Carcassonne, la maîtresse de la maison le pria de se départir pour une fois d'une ligne de conduite si rigoureuse. — Monseigneur qui sait mieux que nous la loi de Dieu, n'hésite pas à manger de ces mets. Pourquoi êtes-vous plus rigoriste que lui? — Ah? Madame, dit le pénitent, les antécédents de Monseigneur sont bien autres que les miens; moi, j'ai tant à réparer.

Il mourut comme un saint après une vie des plus exemplaires.

ON DEMANDE, plusieurs personnes recommandables pour propager notre commerce dans leurs endroits. Un travail qui se fait surtout à la maison. Salaire \$900 par an et dépenses. \$75 par mois. References. Envoyez une enveloppe timbrée portant votre adresse à Herbert E. Hess, prest. Dept. M. Chicago.—20 37.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, District de St-Hyacinthe. COUR SUPERIEURE

Dame Rose Délina Lague, épouse de Napoléon Messier, commerçant, du village de Marieville, dans le dit district.

Demanderesse, vs Le dit Napoléon Messier, Défendeur.

Une action en séparation de biens, a été prise ce jour, par la demanderesse contre le défendeur.

St Hyacinthe, 3 Nov. 1898. H. E. POULIN, Avocat de la demandesse.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC District de St-Hyacinthe COUR SUPERIEURE.

Dame Roseline Martel, épouse de François Vigeant, cultivateur, de la paroisse de Ste Marie de Monnoir, dit district,

Demanderesse, vs Le dit François Vigeant, Défendeur.

Une action en séparation de biens, a été prise ce jour par la demanderesse contre le défendeur.

St Hyacinthe, 3 Nov. 1898. H. E. POULIN, Avocat de la demanderesse.

Londres, 11.—Une dépêche de la mission baptiste, dans la province de Shaungtung, Chine, annonce qu'une inondation de la rivière Hoang-Ho, dans cette province, a détruit des centaines de villages et que la famine menace un million d'habitants.

BIERE ET PORTER DE JOHN LABATTS
DE LONDON, ONT.

JOHN LABATT
BREWERY
LONDON CANADA
ALE & STOUT



Le breuvage le plus salubre pour l'usage général et sans supérieur comme tonique nutritif.

Recommandé par les connaisseurs et les médecins dans toutes les parties du Canada. Voyez les témoignages écrits de chimistes éminents.

NEUF MEDAILLES D'OR, D'ARGENT DE BRONZE ET ONZE DIPLOMES obtenus aux expositions universelles de France, d'Australie, des Etats Unis, du Canada, de la Jamaïque, l'Indes Occidentales.

Savoir originale et fine, purité garantie, ces breuvages sont faits spécialement pour convenir au climat de ce continent et ne sont pas surpassés.

PRIX SPECIAUX AU GROS

ON PORTE A DOMICILE DANS TOUTE LA VILLE

J. B. St. PIERRE,
ÉPICIER,
PROVISIONS, VINS ET LIQUEURS.
256 RUE CASCADES . . . ST-HYACINTHE
Téléphonez au No. 36.

Terres au Manitoba
A VENDRE
\$5 a \$10 l'acre

Le soussigné possède plusieurs terres dans des localités où il n'y a que des cultivateurs canadiens, à des prix variant de \$5 à \$10 l'acre, à proximité de l'église, de l'école et des élevateurs. On demande de correspondre.

DE PLUS: une ferme de 865 acres, sur la Rivière Rouge, à St Norbert, à 10 milles au sud de Winnipeg, pouvant être subdivisée entre 8 à 10 cultivateurs. Il y a de l'eau, du bois et du foin en abondance. Elle peut être achetée à bonnes conditions. Demandez des informations.

WM. HARVEY,
210 Portage Ave,
(coin de la rue Main)
WINNIPEG.
15 sept. 98, 2 m.

A VENDRE

Village St-Joseph
A LA PORTE DE LA VILLE
La Station du C. P. R. dans les limites du Village.

FACILITES INCOMPARABLES!

M. A. Perrault, agent du Pacifique Canadien, possède plusieurs propriétés dans les limites du village, qu'il est prêt à vendre à des conditions on ne peut plus faciles. 4 ou 5 emplacements bâtis, à vendre ou à louer. Plusieurs lots à bâtir à vendre.

CONDITIONS.

LOTS NON BATIS.—1 centin du pied, par année, pendant 10 ans, sans intérêt. Le premier paiement comptant.

LOTS BATIS.—2 centins du pied, par année, sans intérêt, ou plus, suivant la valeur, et le nombre d'années de paiement. Le premier paiement comptant. S'adresser immédiatement par lettre ou personnellement à

Mr. A. PERRAULT,
Agent du Pacifique.
Village St Joseph, 3 nov. 98 —cm.

PIANOS



Droits ou Carrés,
Des meilleures manufactures.

Conditions de Paiement Faciles. S'adresser à

"La Tribune,"
St-Hyacinthe.

—Il existe en Angleterre, près de l'abbaye St-Albans, une maison construite en 795. Elle existe depuis 1100 ans.

ENGINS ET BOUILLOIRES.

Depuis 3 forces jusqu'à 100.

— LES —
ENGINS et BOUILLOIRES

DE
E. LEONARD & SONS

ont toujours remporté les premiers prix à toutes les Expositions au Canada et à l'étranger et sont reconnus les meilleurs et les plus parfaits. Ces ENGINS ET BOUILLOIRES sont en acier et sont vendus garantis sous tous les rapports. Un grand nombre sont en usage à St-Hyacinthe et dans le district, et donnent pleine satisfaction. Les prix sont plus bas que ceux de n'importe quelle autre maison. Pour informations, écrivez à

A. DENIS,
Agent pour le district de St-Hyacinthe, St-Hyacinthe, Quo.



CHEMINS DE FER

Les trains laissent St Hyacinthe tous les jours:

C. P. R.—Allant à St Hugues, etc.: 12.05 et 7.50 P. M.
Allant à Farnham, etc.: 8.15 A.M. et 4.15 P. M.

G. T. R.—Allant à Montréal, 5.27, 7.30, 10.04. A. M., 5.40, P. M.
Allant à Acton, etc.: 9.14, A. M., 5.19, 10.00, P. M.

I. C. R.—Allant à Montréal, 3.10 7.40 et 9.07, P. M.
Allant à Drummondville: 8.55 A. M., 8.15, et 11.08 P. M.

D. C. R.—Allant à Nicolet, à 5.45, P. M.

U. C. R.—Allant à St Jean, 8.20 A. M., et 4.45, P. M.
Allant à Sorel, 8.15 A. M., et 7.10 P. M.
19 Octobre 1898.

Tapissierie

Vous trouverez à la librairie E. H. Richer & Fils, un immense assortiment de tapisseries et rideaux. Nous venons d'acheter un stock de faillite qui nous permet de vendre à des prix, défiant toute compétition.

Une visite à notre établissement vous convaincra que nous n'exagérons pas quant à la quantité de nos patrons et la modicité des prix.

E. H. RICHER, & Fils.

Cartes d'Affaires.

BLANCHETTE & BEAUREGARD,
AVOCATS,
RUE GIROUARD, --- ST-HYACINTHE.

Blanchard, Boisseau & Bazinet, Notares
18, RUE ST-DENIS,
ST-HYACINTHE.

JACQUES FOURNIER
HUISSIER C. S.
pour les districts de St-Hyacinthe et Bedford,
Bureaux à Magenta et Farnham.

Lovell & Christmas,
(LIMITES)
Londres, Manchester et Montreal,
Marchands de Provisions & Agents
Commissionnaires,
61-63 Rue William, MONTREAL.
W. T. WARE, Gérant.
Représenté par WALTER R. HANNAN.
1-7-99

Edmond Fournier
Relieur,
RUE CASCADES,
No 199,
ST-HYACINTHE.

AFFICHES

A VENDRE
A CE BUREAU,
Prix - 5cts.

Maison à Louer,
Maison à Vendre,
Magasin à Louer,
Bureau à Louer.

Chambre à Louer,
Boutique à Louer,
Terrain à Vendre.

Terrain à Louer,
Maison de Pension,
Pas de Crédit,
Un Seul Prix.

St-Hyacinthe Illustré.

Historique de St-Hyacinthe
(Français et Anglais)

Contenant plus de 100 Gravures
EN LITHOGRAPHIE

Des Edifices Publics, Religieux,
Manufacturiers, Etc.,
de St-Hyacinthe.

PRIX 25 Cts.
En vente seulement au Bureau de
CE JOURNAL

TELEPHONE PARÉ

BRANCHE DE SAINT-HYACINTHE
(Bureau de LA TRIBUNE)
Placc du Marché

Connection avec les endroits suivants

Granby—Farnham—Waterloo—
Iberville—St Jean—Acton—Upton
—St Liboire—St Théodore—Ste Rosalie—
Clairvaux—St Simon—St Hugues—
St Alphonse—L'Ange Gardien—
Angéline—St Joachim—Roxton Pond—
South Roxton.—Milton East—Ste Cécile—
St Valérien—L'Egypte—St-Césaire—
Pauline—Abbottsford—St-Rémi—
St-Jean, P.Q.
Le prix des Messages est de 15 cts.

Piano
Un bon piano de seconde main à vendre. Bon marché.
S'adresser à ce bureau...U.

LA TRIBUNE

JOURNAL HEBDOMADAIRE
 PUBLIÉ A ST-HYACINTHE, Que
 PARAIT LE VENDREDI,
 Abonnement: (payable d'avance)
 Un an.....\$1.00
 6 mots..... 50

ANNONCES
 1re Insertion.....la ligne 15c
 Insertion subs..... " 7½c
 Annonces à long terme à prix modérés

A. DENIS
 Directeur-Propriétaire

ST-HYACINTHE, 18 Nov. 1898

Lévis.—A la convention libérale tenue à Lévis, Dimanche dernier, pour faire le choix d'un candidat pour représenter cette division électorale à la législature de Québec, l'Hon. Charles Langelier a été choisi par les électeurs par 38 votes contre 26 en faveur de M. B. Bourassa.

Verchères.—L'élection de M. Etienne Blanchard, représentant de Verchères à Québec, a été annulée par jugement de la Cour de révision à Montréal, le 11 novembre. Mais les juges ont refusé la déqualification.

Ainsi se termine cette fameuse contestation qui a fait tant de bruit dans le comté de Verchères

Sénéateur.—M. John Yeo, député de Prince-Est, I. P. E., est nommé sénateur en remplacement de feu M. Arsenault; c'est ce que nous apprend une dépêche d'Ottawa.

M. Yeo est âgé de 61 ans; il a siégé à la chambre d'assemblée de l'île du Prince-Edouard, de 1858 à 1891, et au parlement d'Ottawa, de 1891 à 1898.

Elections partielles.—Une dépêche spéciale d'Ottawa annonce que les élections partielles pour remplir les vacances créées dans la représentation aux Communes auront lieu avant les fêtes de Noël.

Il y aura à faire une élection dans l'île du Prince-Edouard, quatre dans la province de Québec et trois dans l'Ontario.

Toutes ces élections auront lieu le même jour.

Conseiller Législatif, décédé.— Une dépêche de Dunham, P. Q. nous apprend la mort de l'Hon. M. Thomas Wood, conseiller législatif.

Le défunt était âgé de 83 ans et siégeait au Conseil depuis 1867. En 1861, il avait subi une élection à Missisquoi et avait été battu.

Feu M. Wood, qui était un conservateur, représentait la division de Bedford. Cette division comprend les comtés de Missisquoi, Brome et Shefford.

Elu député.— Une dépêche nous apprend que M. F. Villeneuve a été élu député de St. Albert, aux élections générales des Territoires du Nord-Ouest, par une majorité de 150 voix.

M. Villeneuve s'est engagé à donner un appui indépendant au gouvernement Haultain et nous espérons qu'il saura porter une attention sérieuse aux intérêts français à Regina.

M. Villeneuve habite Edmonton; il est le fils de M. le sénateur Villeneuve.

Le gouvernement Haultain n'a aucune couleur politique.

Lord et lady Aberdeen

Le banquet offert, jeudi soir, par les citoyens de Montréal, à Lord et lady Aberdeen, a été tout un événement.

La salle de Windsor était décorée avec goût. D'un côté *Au revoir* était très en vue au milieu des fleurs, des drapeaux, banderoles, etc, de l'autre côté, les armes de la maison Aberdeen et l'écusson du Canada occupaient la première place.

Mgr Bruchési avait accepté la bienveillante invitation d'assister à ces adieux, on y remarquait les hommes les plus éminents et les plus marquants dans la magistrature, les arts et les sciences. Plus de 200 dames, en toilette, avaient envahi la salle du banquet et en faisaient le plus brillant ornement.

Son Honneur le maire Préfontaine, occupait le fauteuil présidentiel.

Le menu était délicieux.

Après la santé de notre gracieuse souveraine la Reine, Sir Alexandre Lacoste lut l'adresse des citoyens, à laquelle Lord Aberdeen répondit avec ce tact et cet à propos qui le distinguent.

Madame Dandurant s'est alors levée et elle presenta en français, à lady Aberdeen l'adresse suivante que nous reproduisons en entier:

On ne pouvait certainement exprimer en termes mieux choisis les sentiments du public féminin envers la comtesse Aberdeen et notre reconnaissance pour les amabilités sans nombre et le dévouement sans bornes dont elle a fait preuve en général et les femmes de Montréal en particulier.

Madame, Nous ne voulons pas vous laisser partir sans vous avoir fait entendre, dans notre langue — dans notre langue que vous aimez et dont vous possédez toutes les nuances — un mot encore, un mot d'adieu.

Nos regrets, le souvenir cordial de votre bienfaisant passage parmi nous, comme nous les exprimons, nous les ressentons en français. Cette pensée amie, cette loyauté française nous voulons vous en faire hommage. Elle sera dans le concert des sympathies canadiennes une note plus attendrie peut-être et plus profondément reconnaissante. Tandis que notre St Laurent vous reportera vers la patrie nous voulons que cette note chante à vos oreilles et se mêle à la voix grave du fleuve qui jusqu'à l'océan vous accompagnera de sa douce mélodie; que cette harmonie vous suive jusqu'au seuil du foyer retrouvé et que les montagnes de votre Ecosse en redissent l'écho.

Nous n'oublierons pas Madame, que vous étant montrée notre compatriote dévouée, vous nous avez encore permis de vous appeler "notre amie."

Vous avez honoré notre passé toujours cher, nos souvenirs français... Vous avez aimé nos œuvres et mis à leur service le secours d'une autorité qu'enoblissait encore votre intelligente bonté.

Votre zèle pour la cause des malheureux, les exemples que

vous laissez comme femme, épouse et comme mère ne pourront que fortifier les traditions d'abnégation et de charité qui se sont perpétués dans notre pays depuis les premiers jours de son histoire.

La part que vous avez prise au mouvement intellectuel chez les femmes canadiennes nous ne l'oublierons pas non plus. Vous nous avez montré — c'est un enseignement précieux — tout ce qu'il y a de puissance dans la pensée réfléchie quand elle se complète par l'action.

En quittant ce Canada qui fut quelque temps votre patrie d'adoption, vous laissez dans notre sol, comme un germe fécond, la trace de vos travaux. A la riche moisson qu'ils font espérer se mêleront des fleurs nées d'une semence tombée de votre cœur et dont le parfum ne meurt pas: les fleurs du souvenir de l'amitié.

Alors au milieu des plus enthousiastes acclamations, lady Aberdeen se lève et répond en français à cette adresse:

"Comment répondre à ces paroles de confiance et d'affection que vous avez bien voulu m'adresser. Si ma réputation m'était chère, je prendrais refuge en un silence éloquent et je vous demanderais de croire que si j'avais parlé j'aurais exprimé ma reconnaissance envers mes amis et mon dévouement pour le Canada d'une façon qui ne laisserait rien à désirer.

Mais, messieurs, vous nous dites que se taire n'est pas une des vertus de la femme. Son Excellence s'amuse très souvent en faisant deviner à ses amis le mois durant lequel les femmes parlent le moins. Le devinez-vous? C'est drôle, mais c'est le même mois durant lequel les hommes aussi parlent le moins.

Mais enfin, vous semblez tous croire que nous savons parler! Vous nous dites cela, vous nous le répétez même assez souvent, et nous, nous n'aimons pas à vous contredire, quoique selon nous nous parlons bien moins que les hommes. Vous riez, messieurs, j'ai seulement dit "selon nous," et pourtant je pourrais vous donner des preuves si vous voulez seulement m'accompagner à une séance du Conseil des Femmes. Vous trouveriez que nous parlons là avec beaucoup plus de brièveté que nos frères au parlement.

Cependant, mes sœurs ici, ce soir, me permettront de parler pour elles, tous en acceptant avec joie votre invitation de prendre part à vos banquets, et toutes reconnaissantes que nous sommes pour votre accueil, ce soir, nous aurions aimé conserver nos anciens privilèges de silence en présence de nos maîtres et seigneurs.

Mais, comment puis-je ne pas répondre aux expressions si pleines de bonté et d'amitié dont Madame Dandurant s'est servie en parlant au nom des Canadiennes françaises?

Dès notre arrivée dans ce cher vieux Québec, il y a maintenant plus de huit ans, nous n'avons rencontré que bonté, bonté, bonté toujours.

Aimer les Canadiennes françaises! Comment pourrions-nous, nous, ne pas le faire? Demandez donc à Son Excellence

ce qu'il pense d'elles. En réalité, c'est lui qui aurait dû répondre à cette adresse et vous exprimer mes sentiments personnels.

Quant à moi, si j'ai pu quelques fois prendre part à vos nombreuses œuvres de charité, cela a été pour moi un véritable plaisir. J'ai conservé pour les bonnes sœurs et les nobles dames qui maintiennent et dirigent ces grandes institutions une vive sympathie et une sincère admiration. Oh! ne nous banissez pas! nous ne voulons pas être renvoyés. Ma fille et moi nous retournons à notre "chez-nous" en Ecosse, mais nous laissons plus qu'un "chez-nous" au Canada. En quelque lieu que nous nous trouvions nous resterons de vraies Canadiennes, fières du Canada, prêtes à le servir partout et toujours!"

Lord Aberdeen propose la santé du président.

Son Honneur le maire Préfontaine fait en réponse un éloquent discours, puis les convives se rendent dans un des salons de l'hôtel dire un dernier adieu à Lord Aberdeen et à sa noble épouse, et tous se sont séparés en emportant un délicieux souvenir de cette magnifique démonstration.

Après Montréal, Québec a tenu à bien faire les choses et à exprimer à Leurs Excellences ses sentiments de dévouement et de reconnaissance au moment de leur départ du Canada, dans une très belle adresse, présentée par M. le Maire. Nous regrettons de ne pouvoir la publier au complet, elle est admirable. Voici comment elle se termine:

"Vous emportez avec vous nos meilleurs souhaits pour vous et pour tous ceux qui vous sont chers *Fortuna sequatur* disons-nous avec votre fière devise. Qu'elle aille toujours grandissante, votre brillante et utile carrière. Nos vœux vous suivront partout: au pied du trône où nous vous prions de porter l'hommage de notre loyauté à l'Angleterre, et dans les plus hauts conseils de l'Empire, où le Canada comptera sur vous comme sur l'un de ses meilleurs amis. Et pendant que vous ajouterez au loin de nouveaux fleurons à votre couronne, soyez sûrs Excellence, ainsi que Lady Aberdeen, que dans toute l'immense vallée du Saint-Laurent, sur les bords de nos Grands Lacs et dans la prairie aux horizons sans bornes

..... Sous le chaume, De VOUS on parlera longtemps.

A 1 h. 30 précise, samedi après-midi, le canon nous annonçait l'entrée dans le port du *Scotsman*, de la ligne Dominion, portant à son bord le nouveau gouverneur général du Canada, lord Minto, son épouse, lady Minto, et leur fille, lady Violet Elliott.

Le côté du gouvernement, la *Canadienne*, avait quitté le quai de la reine une heure auparavant, avec à son bord le premier ministre du Canada, sir Wilfrid Laurier, ses collègues les honorables MM. Tarte, Fielding, Dobell, Joly, Blair, l'hon. C. A. P. Pelletier, président du Sénat, l'hon. F. G. Marchand, premier ministre de la province de Québec, l'hon. Adélaïde Turgeon, et

plusieurs autres personnages officiels pour se porter à sa rencontre.

Le *Scotsman* a accosté au quai du Grand Tronc à Lévis.

Le parti vice-royal a pris passage sur la *Canadienne* pour traverser à Québec.

Tous les vaisseaux dans le port, tous les édifices publics et grand nombre de résidences privées avaient été ornés de drapeaux pour la circonstance.

Un détachement de Hussards Canadiens et un autre de l'Artillerie Royale Canadienne sont au quai pour escorter le parti vice-royal.

Lord Minto se rend directement au Parlement où Lord et lady Aberdeen l'attendent pour assister à la prestation du serment d'office.

Dans un splendide carrosse tiré par quatre chevaux richement harnachés est Lord Minto, accompagné de son aide-de-camp et de Son Honneur le maire.

Dans le carrosse suivant, sir Wilfrid Laurier accompagne lady Minto.

Un autre détachement militaire fait la haie à l'entrée principale du palais législatif.

La salle du conseil législatif où a lieu la cérémonie est remplie de tout ce que Québec compte de personnalités distinguées.

Après la cérémonie officielle, au Parlement, Son Honneur le maire Parent, au nom des citoyens de la vieille cité de Champlain, souhaite la bienvenue au nouveau gouverneur dans une belle adresse.

Le *Scotsman* laissait Québec vers 5 heures, samedi soir avec Leurs Excellences à son bord.

Le steamer arrivait à Montréal vers les 2 heures de l'après-midi, Dimanche.

M. le maire Préfontaine souhaite chaleureusement au nom de la métropole canadienne la bienvenue à Leurs Excellences et leur offre l'hospitalité la plus généreuse. Lord Minto remercia de grand cœur les citoyens de Montréal de cette réception improvisée, il doit refuser toutefois l'hospitalité de la ville de Montréal, à cause de la maladie assez sérieuse de son fils. Le vicomte Melgund.

Leurs Excellences sont restées à Montréal jusqu'à mardi matin, à bord du *Scotsman*. Elles sont parties pour Ottawa à 9.30 hrs, mardi matin.

Par suite de l'annulation de l'élection de M. Blanchard, trois comtés de la province de Québec Lévis, Beauharnois et Verchères, se trouvent sans représentant.

Washington, 12. — Les deux plus grandes questions, à la conférence internationale, sur lesquelles on ne se soit pas entendu déjà, du moins quant à une base d'entente, ce sont les deux questions de la réciprocité et des pêcheries de l'Atlantique. Durant la semaine prochaine, on fera des efforts sincères pour activer les négociations concernant la réciprocité et faire avancer la question.

Sir Wilfrid Laurier et lord Herchell ne seront pas ici avant mercredi et en attendant, le sous comité de la réciprocité siégera tous les jours.

Conseil de Ville

11 Novembre 1898.

Présents: Son Honneur le Maire, E. H. Richer, MM. les échevins S. T. Duclos, L. P. Morin, Joseph Morin, O. Brodeur, J. A. Côté, Joseph Chenette, D. Dumaine, et Joseph Leduc.

Lecture et approbation des minutes de la dernière séance.

Lue une lettre de résignation de M. Chs Duchesne, officier de police. Acceptée.

Lecture de lettres d'application pour homme de police et de recommandation. Le tout référé au Conseil en comité.

Lues 6 soumissions pour entretien de la route du Petit Rang pour l'hiver de MM. J. Tanguay Paul Allard, Jos. Turcot, M. St-Pierre, E. Bissonnet et Chs de Montigny.

Résolu de donner le contrat à M. J. Tanguay, plus bas soumissionnaire.

Lue une lettre de MM. Turgeon & Lafrenière, de Montréal, au sujet des plans de reconstruction du Marché et proposant de préparer des plans pour faire des réparations devant coûter \$12,000. Laisse sur la table. Un conseiller a même ajouté: Jetez cela au panier.

Lue une réclamation en dommage avec compte d'éclairage de la compagnie du gaz au montant de \$347 50 Référé au comité du Conseil qui décidera sur le mérite de la réclamation, après réception du comité d'éclairage.

Lue une lettre d'un certain nombre de propriétaires demandant une lumière au coin des rues St Paul et St Simon. Laisse sur la table.

Lu le rapport sur le travail de la pompe Holley pour les deux dernières semaines, constatant une plus forte consommation de charbon. Référé au comité de l'Aqueduc.

Lue une lettre du Dr Tellier informant le Conseil que sur demande il avait été chercher les instruments pour faire l'inspection du lait abandonnés dans le bureau du Dr Marquis, qui a laissé St-Hyacinthe, et constatant qu'il en manque quelques-uns. Offrant ses services pour faire l'inspection du lait aux conditions d'autrefois, \$150 par année.

M. L. P. Morin, secondé par M. J. A. Côté, propose que M. le Dr Tellier soit engagé pour faire l'inspection du lait et de la viande. Agréé unanimement.

Lue une lettre de J. C. Ford, demandant un bonus pour établir une boutique de coutellerie devant employer progressivement 25, 30, 40, 50 et 75 hommes au plus. Référé au comité du Conseil.

Divers comptes, pour diverses sommes, dus à diverses personnes sont alors passés à l'inspection et approuvés.

M. L. P. Morin fait motion pour l'adoption du règlement imposant une licence aux magasins de Bric à Brac, dans Saint-Hyacinthe, secondé par M. O. Brodeur. Agréé.

Le règlement pour régulariser la présence des mineurs dans les salles de Billard et Hôtels, étant lu, sa considération ultérieure est remise à une autre séance.

M. S T Duclos donne avis qu'il proposera un règlement

pour fermer les hôtels et salles de billard à 11 heures P. M.

M. Duclos donne également avis d'un amendement au règlement des colporteurs pour les classer suivant leur genre et fixant la licence en conséquence.

M l'échevin Duclos attire l'attention du Conseil sur le fait qu'il y a encore 4 chauffeurs à l'Aqueduc, tandis que deux seraient suffisants. Il conviendrait de réduire le nombre à deux.

MM. L. P. Morin et Jos Chenette sont de l'avis de M. Duclos.

M. Jos. Morin est d'opinion que 2 chauffeurs ne sont pas suffisants. Il ne faut pas perdre de vue que ces hommes comme les ingénieurs sont constamment à l'ouvrage pendant 24 heures. Il faut leur donner une chance de se relever, les bouilloires absorbent 1 tonne de charbon par jour, et il y a en sus le lavage des filtres. Et en cas de feu où en serions-nous?

M. Duclos est d'avis que nous devrions essayer avec deux chauffeurs, si messieurs les ingénieurs ne veulent pas se plier à ce travail, je me charge de vous en trouver d'autres aussi bons, qui accepteront le travail avec plaisir.

M. L. P. Morin dit qu'il ne faut pas se laisser dicter par nos employés. Si deux chauffeurs ne peuvent pas suffire pour le lavage des filtres, M. le surintendant y mettra la main. La pompe Holley fonctionne bien, les ingénieurs ont du bon temps, nous les payons bien, logés et chauffés, s'ils veulent nous laisser qu'ils s'en aillent.

M. Chenette partage cette opinion.

M. Dumaine demande pourquoi la pompe Blake ne travaillait-elle pas la nuit, l'autre le jour. Pourquoi ne ferions-nous pas une expérience pendant 8 ou 15 jours afin de savoir à quoi nous en tenir au juste.

Il est finalement entendu que la pompe Blake sera mis en état de fonctionner parfaitement et qu'il s'agit fait une expérience soignée.

Résolu de faire une avance d'argent à M. J B. Després sur le charroyage de la pierre à macadam.

La question déjà faite d'acheter la place de la Tannerie entre les rues Mondor et St Simon, pour en faire un Parc, revient de nouveau sur le tapis et elle est référée au comité du Conseil, où elle pourra dormir jusqu'à.....?

Nous croyons que les contribuables qui demandent ce parc, devraient s'organiser un peu, s'informer si le terrain est à vendre, son prix, s'assurer s'il serait possible d'exproprier tout le carré de la rue St Paul à la rivière entre les rues Mondor et St Simon, du coût probable de cette expropriation, et du coût général de tous ces travaux et arriver devant le Conseil appuyé par les deux conseillers du quartier, ils auraient beaucoup plus de chances d'être écoutées. Parce qu'enfin... La population de cet endroit a besoin d'un endroit pour y respirer l'air pur. La chose ne saurait être bien coûteuse, et elle vaut la peine d'être tentée.

Le Conseil s'ajourne à vendredi, le 18 novembre, à 7 heures et demie du soir.

Rapport de l'Auditeur

Nous venons de recevoir le rapport de l'Auditeur Général du Canada pour l'année 1897, pour l'exercice clos le 30 juin.

C'est un volume de 1954 pages bien remplies de toutes les dépenses contrôlantes dans la puissance du Canada.

Nous trouvons dans ce rapport de précieux renseignements et des faits surprenants.

Nous trouvons par exemple qu'il a été payé pour annonces dans les journaux \$26,859.91 pour les 12 mois clos le 30 juin, et des impressions et lithographies pour \$236,189.97

Un détail très complet nous indique le montant payé à chaque journal en particulier. En le parcourant on ne peut s'empêcher de dire que la distribution de ces annonces varie dans une proportion étonnante.

Voyons :

Tignish Impartial	\$ 1.50
Trenton Advocate	1.70
St John News, N. B.	2.40
La Tribune, St-Hyacinthe	8.60
Le Courrier, "	58.50
L'Union, "	72.65
Le Canada Français, St-Jean	99.55
Le Trijlvien, Trois-Riv	36.00
Le Cultivateur, Montréal	369.40
La Presse, "	19.84
Le Herald, "	994.38
Le Star, "	748.38
La Gazette, "	413.30
Le Witness, "	931.30
La Minerve, "	203.30
Le Monde, "	203.52
La Patrie, "	730.10
Le Réveil, "	27.00
Mail & Empire, Toronto	907.31
Le Globe, "	1764.95
Le Telegraph, Québec	701.80
Le Soleil, "	461.95

Et nous en passons bien d'autres.

Cette liste publiée dans un journal quotidien, il y a déjà quelque temps, souleva l'indignation d'un brave libéral du comté de Rouville, qui nous écrivit pour demander des informations et savoir pourquoi tel journal ne recevait pas le même encouragement que tel autre? et il ajoutait avec beaucoup d'à-propos: Si les annonces sont données comme patronage, la proportion montrée par la liste complète est scandaleuse; si elles sont données au point de vue des affaires, le distributeur est un ignorant consommé.

La Presse aux 65,000 voix quotidiennes serait moins bien cotée que le Réveil? ou encore que le Cultivateur, et sûrement que le Star!

Un député bien placé, d'un comté peu éloigné de St-Hyacinthe, questionné au sujet des annonces dans le Star, nous adressait, en avril dernier, une lettre dont nous détachons ce qui suit: "....."

Le Star publie ces annonces sans aucune autorité et par conséquent sans aucune rémunération; son but évident est de laisser croire à nos amis, qui sont dans le journalisme, qu'il est un des favoris du gouvernement, malgré qu'il le combatte constamment. Je vois que son plan a déjà bien réussi, car la plainte que vous portez à son égard, m'a déjà été signalée par plusieurs autres personnes".....

Nous pouvons bien nous de-

mander: Mais où donc ce représentant du peuple a-t-il pris ses informations pour nous répondre ainsi, alors qu'il devait savoir qu'il avait été payé \$748 38 au Star pour annonces insérées dans cette feuille, durant l'année terminée le 30 juin 1897. Nous nous refusons à croire qu'il ait voulu nous tromper, car nous le savons trop intelligent pour nous croire incapable de vérifier en temps opportun la valeur de sa réponse.

Rien de bien surprenant après cela si nous entendons parler de mécontentements, de rébellion sourde, etc

En avant

Les Conseils municipaux se ressemblent tous ou à-peu-près. Composés généralement d'hommes qui savent prendre soin de leurs propres affaires et les mener rondement, ils deviennent timides et craintifs lorsqu'il s'agit de promouvoir les intérêts publics. Les efforts combinés des contribuables, de la Presse et des besoins urgents ne peuvent quelquefois les sortir de leur taciturnité, ils appréhendent les temps difficiles; les petites crises, l'approche des élections, et que d'autres. Il a fallu 3 ans au St-Laurent pour amener la ville de Frazerville à décider la construction d'un aqueduc, qui est en voie de construction.

A Lévis, les conseillers croient que le temps n'est pas arrivé pour construire un aqueduc. C'est bien le temps de se demander, mais quand donc arrivera-t-il?

A St-Hyacinthe on demande un Marché convenable et confortable. On ne dit pas non, mais on vous offre d'acheter l'aqueduc de la Providence, village de 1000 âmes en face de la ville. Mais comme l'Aqueduc appartient à une compagnie, que les revenus ne sont pas des plus séduisants, personne n'est pressé d'acheter.

Reste la consultation du peuple. Elle arrivera dans le cours de janvier. Les élections se feront sur cette question et elles seront chaudement menées, pour ne pas dire contestées; tout le monde paraît en faveur.

En attendant se trouvera-t-il deux conseillers assez braves pour poser la question carrément au Conseil? Il s'agirait de décider l'opportunité de reconstruire immédiatement le Marché centre de St-Hyacinthe, quelque chose de court et précis, comme par exemple:

Qu'il soit résolu qu'il est important de reconstruire le Marché centre, pour: 1o en augmenter les revenus, 2o donner aux bouchers de grands étaux avec glacière où ils pourraient en toute saison servir aux consommateurs de la viande morte et bien propre à la nutrition, 3o un abri où les contribuables pourront acheter les légumes, le beurre, les œufs, les fruits à la chaleur, dans un grand espace, 4o donner à la corporation des bureaux à l'épreuve du feu, de la poussière et des pertes, etc., 5o une belle grande salle pour des séances publiques du Conseil de Ville, et enfin 6o une grande salle de concert digne des 12,000 de population de notre ville, et où 500 personnes ne seraient pas

martyrisées pendant les séances et où des troupes respectables n'auraient pas peur de s'arrêter, et pour 1000 autres raisons.

Cette construction finie et terminée donnerait probablement aux journaux de St-Hyacinthe l'occasion de reproduire le paragraphe suivant que le Progrès de Valleyfield publiait le 4 du courant:

"La tourelle de notre hôtel-de-ville est enfin ornée d'une horloge qui marche. Elle a été installée au commencement de la semaine. Pendant la nuit les disques, sur trois façades, sont éclairés à la lumière électrique, ce qui permet de voir l'heure aussi bien que dans le jour.

M. le maire Loy a contribué pour \$300 à l'achat de cette horloge, en attribuant à cette fin, depuis 3 ans, la subvention annuelle de \$100 que la corporation a l'habitude de voter à son premier magistrat. Le coût total de cette horloge et de son installation est de \$800."

C'est alors et alors seulement que le public sera satisfait.

Allons, qui fera la motion?

Washington, 11.—M. Babcock, président du comité républicain du congrès pense aujourd'hui que la majorité républicaine à la Chambre des Représentants, sera au moins de 20 voix. Le public, dit M. Babcock se rend difficilement compte de l'importance de la victoire des républicains. Le changement opéré au sénat, où les républicains auront une majorité de 78 voix, est plus important que la conservation d'une majorité à la chambre. Cette majorité au sénat ne saurait être dérangée d'ici à 8 ans, ce qui signifie que pendant 8 ans la politique républicaine régnera aux Etats-Unis.

Quand même la prochaine chambre et le futur président, seraient des partisans de l'étalon d'argent, cette majorité ne peut être entamée, et le sénat serait là pour s'opposer à la réalisation de leurs plans. De plus, l'importance de cette majorité nous permet de travailler sans avoir à redouter les ennuis et entraves d'une majorité faible et incertaine. Nous n'aurons pas à compter avec les récalcitrants qui ruent dans les rangs. Nous possédons une majorité de gouvernement suffisante pour mettre nos plans à exécution et nous avons, en même temps, l'assurance que les lois que nous passerons, auront subi l'épreuve du temps et de l'expérience avant qu'un sénat hostile puisse être élu pour les renverser.

Washington, 15.—Sir Wilfrid Laurier, premier ministre du Canada, sir James Winter, premier ministre de Terre-Neuve, et M. F. Jefferson Coolidge, de Boston, étant arrivés aujourd'hui, la conférence se trouve actuellement au grand complet.

Pékin, 13 —Li Hung Chang a reçu ordre de se rendre à Tonnau, capitale de la province de Shan-Tung, et d'y prendre des mesures de concert avec le vice-roi de cette province, dans le but de prévenir les inondations de la rivière Jaune.

Cette nomination est considérée comme une disgrâce pour Li Hung Chang.

Les insulteurs lèvent la tête

Il y a quelques jours un ministre méthodiste, à Toronto, faisait ses commentaires sur le résultat du plébiscite. A la manière du pharisien de l'Évangile qui se trouvait infiniment supérieur au pauvre publicain, il trouvait que les Canadiens-français, qui ont voté contre la prohibition, sont bien petits et bien méprisables, comparés à ceux qui prétendent ne plus vouloir boire autre chose que de l'eau froide.

Comme corollaire de cette opinion peu favorable qu'a le révérend en question des habitants de notre province, un autre révérend, collaborateur de l'*Aurore*, écrivait dernièrement à son journal :

" Il y a longtemps qu'on recherche le secret de la supériorité de la race anglo-écossaise sur la race française dans ce pays. Le secret est tout trouvé aujourd'hui, et a éclaté aux yeux de tous le 29 septembre dernier. La race anglo-écossaise est, en général, une race de tempérance, d'ordre et de travail ; la race canadienne-française est une race d'amis du jeu, de spectateurs du plaisir et d'habitues des barettes. Pendant que l'Anglais ou l'Écossais lit, étudie, pense et calcule, le Canadien français boit, rit et fume ; et c'est ce qui fait qu'aux sommets de la puissance, de la science et de la civilisation, c'est presque toujours l'Anglais ou l'Écossais qu'on voit ici arriver le premier."

C'est le journal qui se donne comme l'organe des Canadiens apostats qui traite ainsi ses lecteurs. Comme ils doivent être fiers de leur organe ! Ainsi la race canadienne-française est une race inférieure—le *Globe* de George Brown l'avait dit autrefois, mais nul n'avait osé répéter cette insulte stupide—et les Canadiens sont des gens qui boivent, rient et fument.

Pauvres pharisiens ! Prenez donc la peine d'étudier les statistiques et vous trouverez que dans la province d'Ontario, par exemple, il se boit beaucoup plus de liqueurs enivrantes, en égard à la population, que dans la province de Québec. Nous ne disons pas cela pour accuser la population d'Ontario, mais seulement pour défendre une race qu'on attaque aussi bêtement, qu'on nous pardonne l'expression.

Le Canadien-français aime à rire, c'est vrai ; si c'est une faute, nous confessons qu'il s'en rend quelquefois et même souvent coupable ; à notre sens ça vaut beaucoup mieux que ces figures de bois, guindées et empesées, que portent certains individus originaires des contrées brumeuses.

Une autre faute dont l'*Aurore* accuse les *Canadiens-Français*, c'est de fumer ! On conviendra, au moins, que cette faute ils la partagent généralement avec leurs compatriotes d'autres origines.

A cause de tous ces vices du Canadien-français, s'il faut en croire le révérend écrivain, c'est presque toujours l'Anglais ou l'Écossais qu'on voit ici arriver au sommet de la puissance, de

la science et de la civilisation. Si l'*Aurore* avait dit : " au sommet de la richesse, " nous n'aurions pas nié, parce qu'on sait que pour acquérir les richesses l'élasticité de conscience y fait beaucoup. Mais quant aux sommets de la science, de la puissance et de la civilisation, ce qu'en dit notre accusateur est tout simplement un mensonge. Le Canadien-français figure aussi avantageusement dans notre société canadienne que le représentant de n'importe quelle autre race ; il y a cependant une différence, c'est que pour atteindre à une position quelconque dans notre heureux pays, il faut au Canadien-français deux fois plus de mérite ou de savoir qu'on n'en exige d'ordinaire chez les autres.

L'affaire Dreyfus

Paris, 15.—La Cour de Cassation a examiné hier les généraux Zurlinden et Chanoine qui ont démissionné successivement comme ministre de la guerre. On dit que leurs témoignages contribueront fortement à justifier l'attitude qu'ils ont prise dans l'affaire Dreyfus en soutenant que ce dernier est coupable et que la communication du dossier écrit mettrait en péril la sécurité de l'État et nuirait aux bons rapports entre la France et les pays étrangers.

Le général Zurlinden, gouverneur de Paris, a décidé, paraît-il d'envoyer le colonel Picquart devant une cour martiale sur l'accusation d'avoir communiqué à son avocat, M. Leblois, une partie du dossier de Dreyfus contenant la lettre où se trouve les mots : " Cette canaille de D ", reconnu depuis comme étant faux par la confession du lieutenant Henry.

Paris, 15.—La Cour de Cassation a informé le ministre des colonies, M. Guillaud, qu'elle a décidé d'informer Dreyfus par télégraphe que la révision de sa cause est commencée et d'avoir à préparer sa défense. Cet arrêt de la Cour de Cassation est dû aux efforts de Mme Dreyfus, la fidèle épouse de l'infortuné prisonnier de l'île du Diable, qui dès vendredi dernier avait demandé au ministre des colonies la permission d'envoyer à son mari des vêtements chauds pour son retour. On refusa de se rendre à sa demande et par la même occasion communication lui fut donnée d'une lettre de son mari lui disant que cinq mois d'appels inutiles au général de Boisdeffre l'avaient épuisé et déterminé à ne plus écrire à sa famille ou à qui que ce soit. Dans cette lettre le prisonnier de l'île du Diable disait aussi que, malade et mourant, il s'en rapportait à la générosité de son pays pour le soin de réhabiliter sa mémoire.

Mme Dreyfus, par l'entremise d'un ami, en appela au président Faure mais sans résultat ; c'est alors que son avocat soumit l'affaire à la Cour de Cassation avec le résultat que l'on sait.

Paris, 15.—Le ministre des colonies a reçu un câble annonçant que Dreyfus est en bonne santé. La décision de la Cour de

Cassation vient d'informer le prisonnier que la révision est commencée et qu'il ait à préparer sa défense, vu qu'il semblait admis jusqu'ici qu'aucune innovation ne serait introduite dans les procédures.

Une série de questions va être préparée et envoyée à Dreyfus pour qu'il y fasse des réponses.

Du *Temps* d'Ottawa :

" L'Hon. M. Paterson, lieutenant-gouverneur du Manitoba, a donné sa démission pour se livrer entièrement aux grandes entreprises commerciales et minières dans lesquelles il est intéressé.

" Son successeur sera nommé dans deux ou trois jours et sera probablement M. D. C. Fraser, député de Graysboro "

Conseiller.—L'Hon. Thomas Wood, le doyen du Conseil Législatif de Québec, est mort à Dunham, P. Q.

La *Patrie* publie à ce sujet la note suivante en parlant de la division de Bedford :

" Voici la position qu'occupent les Canadiens-français et la population de langue anglaise :

	Nationalités	
	Can. Frs	Autres
Missisquoi.....	9,337	9,212
Brome.....	4,839	9,870
Shefford.....	17,888	5,375
	32,064	24,457

C'est-à-dire que la population de langue française est en majorité de plus de 8,000 voix "

Comme les anglais ont déjà plus que la proportion de représentants à laquelle ils ont certains droits, il serait juste que la vacance fut remplie par un canadien. D'ailleurs les électeurs des comtés intéressés ont commencé l'agitation en ce sens et il est fortement question de M. de Grosbois.

Nous serions fort heureux de voir M. de Grosbois nommé Conseiller Législatif, ses états de service lui donnent droit à cette position.

Montréal, 14.—Les fêtes de réception organisées en l'honneur de l'Exécutif Suprême de l'Ordre Indépendant des Forestiers ont été un brillant succès, malgré l'absence regrettable du chef le Dr Oronyatekha. Ces démonstrations ne se sont réellement terminées qu'hier après-midi, après une promenade des Forestiers Royaux à travers les rues de la ville.

Après avoir siégé une couple d'heures, samedi matin, et avoir reçu plusieurs délégations, l'Exécutif Suprême et les officiers de la Haute Cour de Québec se sont rendus en voiture et escortés des détachements des Forestiers Royaux de Toronto et de Montréal, à l'hôtel de ville, présenter leurs hommages à Son Honneur le maire.

L'Indépendant de Fall-River, commentant la récente défaite de notre ami, M. Hugo A. Dubuque, aux fonctions sénatoriales d'État, émet les curieuses réflexions suivantes :

" On dit que certains gros bonnets de Fall-River, manufacturiers et autres industriels, ont favorisé la candidature de M. Moran parce que ce brave hom-

me joue dans la haute assemblée un rôle tout à fait passif.

" Ils auraient redouté M. Dubuque, dont l'influence est grande à Boston, et qui s'occupe activement du bien-être des populations laborieuses.

" Avec le suffrage universel, il serait donc quelquefois, et même très souvent, heureux pour un candidat d'avoir été médiocrement doué par la nature".

Est-ce la guerre ?

L'honorable Joseph Chamberlain ministre des colonies, vient de prononcer, à Manchester, Angleterre, un discours qu'on peut considérer comme une amplification du discours que lord Salisbury prononçait, récemment au banquet du lord maire de Londres. Il est allé plus loin que tous ses collègues et, abandonnant le ton prudent et réservé adopté par les autres ministres, il a posé comme principe absolu que la France ne doit pas seulement reconnaître le contrôle anglais sur toute la vallée du Nil, mais encore qu'elle doit renoncer à toute discussion à ce sujet.

Evidemment l'Angleterre veut tirer le plus grand parti de l'impossibilité où se trouve la France d'entreprendre une guerre, et surtout une guerre maritime, avec des chances de succès. Sa conduite, depuis qu'a surgi l'affaire de Fachoda, indique son intention manifeste de profiter de cette occasion pour amener un règlement de toutes ses difficultés coloniales qui exposent sans cesse la France et la Grande-Bretagne à un conflit.

M. Chamberlain n'a pas voulu laisser de doute à ce sujet.

Agriculture

Il paraît bien établi, pour tous ceux qui connaissent parfaitement le commerce de nos produits laitiers, que nous avons atteint le maximum possible de nos exportations annuelles de fromage. Nous vendons annuellement à la Grande-Bretagne, du fromage pour la jolie somme de \$15,000,000 ; et il ne semble pas possible, dans les conditions actuelles que nous puissions dépasser ce chiffre, sans nous exposer encore à une baisse dans les prix, relativement considérable.

La position devient donc inquiétante, et mérite qu'on lui accorde une sérieuse attention. Le "Farming," journal d'agriculture d'Ontario, dans son numéro du 1er Novembre, s'occupe de la question et propose une solution des plus sages. Il commence par constater que, de tous les peuples de la terre, nous sommes peut-être celui qui consomme le moins de fromage. Si la Grande-Bretagne consommait seulement la même quantité de fromage, *per capita*, que nous consommons nous-mêmes, les Canadiens n'auraient qu'à abandonner au plus tôt la fabrication de ce produit, car il n'y aurait plus de marché pour l'écouler. C'est tout au plus si la moyenne de notre population consomme annuellement une livre par tête.

Cet état de choses quasi anormal s'explique facilement et la responsabilité en retombe presque complètement sur les fabricants. Presque toujours, le fromage qui se débite dans les villes et les paroisses dans le voisinage des fabriques est de qualité inférieure, et le consommateur local, au lieu de pouvoir se procurer un article de première classe, doit se contenter d'un fromage d'une deuxième qualité, quand il n'est pas de troisième ou même de quatrième.

Un des plus grands obstacles jusqu'ici, au développement de la consommation locale du fromage,

fut, sans doute aussi, le prix exorbitant et vraiment ridicule que les marchands de ville et de campagne demandent pour leur fromage. Il arrive encore assez communément que nous ne pouvons acheter à l'épicerie une livre de fromage à moins de 12 ou 13 centins, quand ce même fromage était vendu à la fabrique pour 6 ou 7 centins la livre. Il a été établi, et nous n'avons pas raison d'en douter, que le fromage canadien se vend à meilleur marché chez le marchand épicier de la Grande-Bretagne, que chez les détailliers de nos villes canadiennes. Evidemment, il y a quelque chose d'anormal dans cette situation, et le commerce local du fromage n'est pas en réalité ce qu'il devrait être.

Telles sont, résumées, les remarques faites par le rédacteur du "Farming" à ce sujet. Nous y ajouterons, pour notre part, que nous aurions beaucoup à gagner en substituant quelques onces de fromage à une égale quantité de viande de bœuf ou autre, puisque une livre de fromage est à peu près l'équivalent, en principes nutritifs, de deux livres et quart de meilleur bœuf que nous puissions acheter pour les besoins de la table. En plus dans le bœuf, les os constituent un déchet ou une perte de 10 à 12 pour cent ; dans le mouton, de 18 pour cent ; dans le poulet, de 40 pour cent et plus ; dans l'œuf, de 14 pour cent, par l'écale ; tandis que dans le fromage elle est absolument nulle. Voilà comment le régime du pain, du beurre et du fromage, fournit à l'ouvrier anglais une ration saine, bien équilibrée et au plus bas prix possible. Il y aurait beaucoup à dire à ce sujet—l'usage économique des aliments—nous en ferons peut-être, un jour, le sujet d'une *causerie spéciale*.

Le *Trifurien*.

ON DEMANDE, plusieurs personnes recommandables pour propager notre commerce dans leurs endroits. Un travail qui se fait surtout à la maison. Salaire \$900 par an et dépenses. \$75 par mois. Références. Envoyez une enveloppe timbrée portant votre adresse à Herbert E. Hess, prest. Dept. M. Chicago.—20 37.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC }
District de St Hyacinthe }
DANS LA COUR SUPÉRIEURE

No 115

André Loignon et Ernest Loignon, tous deux ingénieurs civils, des cité et district de Montréal, où ils exercent leur profession ensemble en société, sous la raison de " A. & E. Loignon,"

Demandeurs,

vs

Noé Fontaine, Emile Beaudoin, Pierre Desmarais, Azarie Beuchand, Eugène Morin, Joseph Pontbriand, Adélard Bachand, tous des cité et district de St Hyacinthe, et Robert Bowen, Charles Jones, Patrick Frawley, Mathew Hoonan, John Hughes, des cité et district de Montréal,

Défendeurs.

Il est ordonné aux Défendeurs Emile Beaudoin, Pierre Desmarais, Azarie Beuchand, Adélard Bachand, Eugène Morin, Robert Bowen, Charles Jones, Patrick Frawley, Mathew Hoonan, John Hughes, de comparaître dans un mois.

St Hyacinthe, 16 Nov. 1898.

ROY & BEAUREGARD,
P. C. S.

ACTIVE SOLICITORS WANTED EVERY where for "The Story of the Philippines" by Murat Halstead, commissioned by the Government as Official Historian to the War Department. The book was written in army camps at San Francisco, on the Pacific with General Merritt, in the hospitals at Honolulu, in Hong Kong, in the American trenches at Manila, in the insurgent camps with Aguinaldo, on the deck of the Olympia with Dewey, and in the roar of battle at the fall of Manila, Bonanza for agents. Brimful of original pictures taken by government photographers on the spot. Large book. Low prices, Big profits. Freight paid. Credit given. Drop all Trashy unofficial war books. Offer free. Address, E. T. Barber, Sec'y., Star Insurance Bldg, Chicago.—42.

EN VILLE

Funérailles

Les funérailles du Chevalier Née Raymond ont été des plus solennelles. L'église, dans ses draperies funèbres, était littéralement pleine de monde. On remarquait au chœur. Mgr de Druzipara, M. le Grand Vicairé Bernard, MM. les chanoines O'Donnell, Dumesnil, les RR. PP. Gauthier, Rondot, Knapp, Bacon et Beaudet, Dominicains, les Rév. MM. Platte, Lefebvre, Brown, V. Chartier, T. Boivin, Seréal, La flamme, Bertrand, Richard, Dion, Lescault, Létourneau, Roy, Guertin et autres.

La levée du corps a été faite par le Rév. Père Rondot, curé de Notre-Dame; le service a été chanté par le Rev. Jos. Raymond, veuve du défunt, et Mgr Decelles, a présidé à l'absoute.

A l'Evangile le Rév. Père Rondot prononça une allocution persuasive, savante, forte et entraînante.

La cérémonie terminée, la dépouille mortelle du regretté défunt fut transportée au cimetière de Notre-Dame, pour inhumation dans le terrain de famille.

Les porteurs étaient MM. E. H. Richer, Chevalier de Pie IX, Chs. E. Gagnon, Dr G. Turcot, Eug. Lacerre, D. E. Dufort et E. Dufort.

M. J. D. Leclaire, zouave pontifical, portait les décorations de chevalier du défunt et il était entouré d'un groupe de zouaves, MM. Dr H. Desjardins, Z. Comtois, Z. Marchessault, F. Chartier et Aug. Séguin.

Le deuil était conduit par les fils du défunt, ses frères, neveux et autres proches parents.

Le cortège funèbre comprenait tout ce que St Hyacinthe compte d'homme de professions, industriels, commerçants, etc. Il nous est rarement donné de voir une foule aussi nombreuse conduire un défunt à son lieu de repos.

Noces d'or

Comme nous l'annoncions dans notre dernier numéro, M. et Mme H. R. Blanchard faisaient chanter, mardi à la Cathédrale, une messe solennelle de première classe pour rendre leurs actions de grâces à Dieu et demander de nouvelles forces pour terminer leur pèlerinage sur la terre.

Mgr Decelles assistait au chœur, on y remarquait également MM. les chanoines Delamé, curé de la Cathédrale, Ouellet, du Séminaire, Dumesnil, supérieur du Séminaire, les RR. PP. Rondot, Bacon et Bourbonnière, Dominicains; le Rév. N. Chevignis, curé de Ste Anne et autres.

La messe a été chantée par M. le Grand Vicairé Chaloux, de Sherbrooke, assisté des Révds Ed Blanchard, de Malone, et Hon.ère Blanchard, rd, du Séminaire.

M. le chanoine Ouellet fit une allocution tout à fait bien sentie et d'un piquant intérêt, sur la solennité de la cérémonie, et l'esprit chrétien des heureux époux.

Le chant et la musique furent bien rendus et hautement appréciés.

Coincidence remarquable, le garçon d'honneur et la fille d'honneur des vénérables époux sont revenus après 50 années d'intervalle servir de témoin à ce renouvellement d'un autre âge, ce sont M. et Mme Olivier Chaloux.

L'Eglise était remplie des parents et des amis de la famille comme aux beaux jours de fête.

Après la messe, les invités embarquèrent dans 6 carrosses, attelés chacun de deux chevaux blancs, et se rendirent chez M. Blanchard, où un dîner de gala était servi.

Mgr Decelles, accompagné de plusieurs prêtres, assistait à ces agapes de famille. M. V. Marceau, étudiant en droit, petit fils des jubilaires, leur présente une adresse très bien calculée pour toucher l'âme et le cœur des héros de la fête. Sous l'effet d'une vive émotion, M. Blanchard répondit à cette adresse et offrit ses plus sincères remerciements aux convives et à ses nombreux amis pour les marques de sympathies dont ils étaient comblés.

M. Blanchard est âgé de 75 ans et madame Blanchard, née Seraphine Labatte est âgée de 73 ans. Tous deux sont nés à St Hyacinthe, et ils habitent encore aujourd'hui, la maison qu'ils ont habitée le jour de leur mariage en 1848.

M. Blanchard est coroner depuis plus de 46 ans, à la satisfaction de tous.

Nous offrons aux vénérables époux nos souhaits les plus empressés et nous espérons les revoir encore dans 10 ans à une fête encore plus rare, à leurs noces de diamants.

En convalescence

C'est avec plaisir que nous informons nos lecteurs que notre dévoué vicairé, le Rév. M. Ménard, depuis quelque temps au repos, est en pleine convalescence, et que dans quelques jours, il reprendra ses travaux à la cure.

Nous en sommes d'autant plus heureux que certaines rumeurs sans fondement et qu'il a été impossible de retracer, avaient jeté l'alarme dans notre population.

Le village St Joseph

L'organisation du village St Joseph se poursuit activement. Les contribuables ont élus comme conseillers, les messieurs suivantes: R. E. Fontaine, Ecr., C. R., MM. Jos. Tremblay, M. Lapierre, U. Danserault, Frs. Renaud, Chas. St Pierre et Ls. Rivet.

M. I. P. Bazinet, agissait comme secrétaire.

Lundi prochain, le 21 du courant, le conseil s'organisera définitivement.

Reçu

Rapport annuel du département des impressions et de la papeterie publique, pour l'exercice terminé le 30 juin 1897.

—Rapport du Secrétaire d'Etat du Canada pour l'année expirée le 31 décembre 1897.

—Rapport de l'Auditeur Général pour l'exercice clos le 30 juin 1897.

—Annexe du rapport du ministre de l'Agriculture Statistique criminelle pour l'année expirée le 30 septembre 1897.

Lunettes

M. Ernest H. Decelles, opticien spécialiste, de la Canadian Optical Co., de Montréal, ayant 18 ans d'expérience, sera jusqu'à samedi soir, à la pharmacie J. U. E. Brodeur, 178 rue Cascades, où les personnes ayant quelques difficultés visuelles, peuvent aller faire examiner leur vue. Elles trouveront là un choix de verres, lunettes et lorgnons qui s'ajustent tout spécialement suivant les besoins.

On garantit donner satisfaction aux cas les plus difficiles.

Lorgnons spéciaux inventés par M. Decelles s'adaptant à toutes les figures.

Les personnes qui seraient empêchées de se rendre à la pharmacie, n'auraient qu'à en faire prévenir, M. Decelles qui se fera un plaisir de se rendre à domicile, avec ses instruments, modèles de lunettes, etc.

L'examen de la vue est faite gratuitement.

Révolution

Rien de surprenant, sur la rue Cascades aux Nos 252 et 254, les sideboards, commodes, tables, chaises, sets de chambres, salons, boudoirs et jusqu'à la cuisine, sont en révolte contre les immenses sacrifices, pour argent, que M. A. Noreau vient d'inaugurer. Des ouvriers compétents se servent de matériaux de première classe pour alimenter cette rébellion. Seul agent pour chaises et lits à ressorts, il ne peut les garder en magasin. Les matelas sont refait à neuf. Des masses de plumes de volailles, oies, canards, etc, dont on fait un énorme massacre, cependant on y achète toutes sortes de plumes. Vous serez émerveillé de ce que vous aurez vu.

Chûte.—A quelques 20 milles de Québec sur la côte Nord, dans la paroisse de St Joachim, on vient de découvrir une chute de 197 pieds qui déverse des torrents d'eau capable de produire 10,000 forces de pouvoir. La Canadian Electric Light Co., qui possède la chute de la Chaudière s'est rendue propriétaire de cette chute.

DECES

A Montréal, le 12 novembre, à l'âge de 83 ans et 10 mois, dame Delphine Perrault, veuve de M. Antoine Lévesque.

Les funérailles ont eu lieu mardi, le 15 courant. Le convoi funèbre partit de la résidence de sa sœur, madame Fabre, 347 rue Laguchetière, à 9 hrs a. m., pour se rendre à l'église St Jacques et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

A Outremont, le 13 du courant, après une courte maladie, la paralysée, dame Adeline Létourneau, épouse de Pierre Pascal Bourque, à l'âge avancé de 77 ans.

Elle était la mère de P. P. Bourque, Ecr., Gref des expropriations à Montréal.

LES DISPARUS

Ainsi nous mourons feuille à feuille, Nos rameaux jonchent le sentier; Et quand vient la main qui nous cueille, Qui de nous survit tout entier?

Ces contemporains de nos âmes, Ces mains qu'enchaînait notre main, Ces frères, ces amis, ces femmes, Nous abandonnent en chemin.

A ce chœur joyeux de la route Qui commençait à tant de voix, Chaque fois que l'oreille écoute, Une voix manque chaque fois.

Chaque jour l'hymne recommence, Plus faible et plus triste à noter; Hélas! c'est qu'à chaque distance Un cœur cesse de palpiter.

Ainsi, dans la forêt voisine Où nous allions près de l'enfer, Des cris d'une voix enfantine, Eveiller des milliers d'échos.

Si l'homme, jaloux de leur cime, Met la cognée au pied des troncs, A chaque chêne qu'il décime, Une voix tombe avec leurs fronts.

Il en reste un ou deux encore Nous retournons au bord du bois Savoir si le débris sonore Multiplie encore notre voix.

L'écho, décimé d'arbre en arbre, Nous jette à peine un dernier cri; Le bûcheron au cœur de marbre L'abat dans son dernier abri.

Adieu les voix de notre enfance! Adieu l'ombre de nos beaux jours! La vie est un morne silence Où le cœur appelle toujours!

LAMARTINE.

Ottawa, 15.—Le 100ème régiment des Princes of Wales va être recruté entièrement au Canada.

Grand concert.—La date du concert sacré que Mlle Victoria Cartier doit donner à Sor 1, est fixée au 22 novembre prochain.

La Paix.—MM. Elie Leblanc et Cléophas Déragnon, de la paroisse de St Denis, St Hyacinthe, ont été ajoutés à la commission de la Paix.

Winnipeg, 15.—Le coffre-fort du conseil municipal de la station Altona, a été forcé par des voleurs, la nuit dernière, et \$2,500 ont été volées.

Montréal, 15.—Madame S. Bousquet, femme de l'ancien caissier de la Banque du Peuple, est morte hier, vers deux heures de l'après-midi, chez son fils, M. F. Paradis.

Québec, 15.—Les Plaines d'Abraham, où s'est livrée la bataille qui a décidé du sort de la Nouvelle-France, appartient aux Dames Ursulines. Le gouvernement n'est que locataire, et le bail expire tous les ans. Il est fort question de priver le gouvernement d'acheter ce terrain historique et d'en faire une propriété nationale.

Cordelia Viau.—Le procès de Cordelia Viau, aura lieu à Ste Scholastique, au commencement de décembre. Nos lecteurs se rappellent encore les péripéties du drame de St Canut, qui a causé la triste mort de M. Isidore Poirier.

Cordelia Viau et Sam Parslow rendront compte à la justice de l'action criminelle dont ils sont accusés.

Canadiens élus.—Le scrutin aux Etats-Unis, a été favorable à plusieurs de nos compatriotes.

New-Hampshire.—Un sénateur, M. Jos. P. Chatel, par plus de 300 de majorité.

Mass.—E. D. Marchessault, de Northbridge, dém.

Représentants: Manchester.—E. A. Boisvert, Jules Deschênes, rép. J. D. Massé et J. J. Moreau, dém.

Nashua.—H. T. Ledoux, A. C. Blair, dém.

Somersworth.—H. Duford, rép., P. A. Rainville, J. Labonté, dém.

Concord.—O. J. Pellerin, dém., Claremont D. R. Roy, rép.

Fonctions municipales.—Echevin à Nashua, J. Dufour, dém., conseillers, J. A. Desmarais, P. Girouard, F. Dionne, dém., E. Labrie, rép.

Manchester.—Echevin; T. Provost, dém., conseillers, Job. J. Grenier, rép., M. Bessette, dém.

Cohoes, N. Y.—Echevins: A. Dussault, et E. Bernard; Juge de Paix, J. Bélanger.

Baltimore, Md., 15.—S. G. Monseigneur Wm Hickley Cross, archevêque d'Orégon, est décédé à l'hôpital St Joseph de cette ville, hier matin. Le vénérable prélat a succombé à une maladie de cœur au moment où il allait partir pour Elliott City, Md., pour y assister à une fête à l'université St Charles.

Au vol.—Deux voleurs, dans la nuit de mercredi à jeudi, sont entrés dans le presbytère de la Baie du Febvre et ont volé \$400 à M. le curé Bernard, et ils ont pris la clef des champs avec le cheval et la voiture de M. le curé. Un des voleurs portait un habit en fourrure noire, l'autre paraissait habillé en drap noir.

Nassau, New Providence, 12.—Les autorités de l'amirauté anglaise, ici, vont prendre possession du *Maria Teresa*, comme dérobée. Le consul américain a fait enregistrer son protest contre cette mesure. Le steamer *Antilles* est parti pour l'île au Chât avec des officiers de douane et de la police à bord. Les opinions diffèrent sur la possibilité de sauver le navire. Le *Maria Teresa* repose sur un fond vaseux et le temps est calme.

Au Yukon.—Un correspondant, écrit de Dawson au *Soleil*, en date du 18 septembre. Il rend compte de son voyage de Montréal à Dawson, sa durée et son coût. Montréal à Vancouver 1ère classe, \$60, 6 jours. Vancouver à Shigway, \$30, 4 jours. Shigway à Dawson, \$100, 6 jours, égal à \$190 et 16 jours.

A part cela les repas et la pension autant. Pour peu qu'il y ait de retards c'est une dépense de \$400.

Arrestation.—Les détectives de Montréal ont opéré l'arrestation de trois Italiens, accusés d'avoir fabriqué et mis en circulation à Montréal de la fausse monnaie; les inculpés Edmond, Angelo et Ferdinand de Cubellis ont été arrêtés vendredi dernier, à la Pointe-aux-Trembles. Leur retraite avait été découverte par le limier Pacifique Richard qui avait filé un des Italiens jusqu'à leur cabane.

Woodon.—Le feu vient de détruire la belle usine de M. Justinien Benoit, consistant en une scierie, un moulin à farine, des machines à carder la laine et un foulon. Toutes les bâtisses ont été détruites dans l'espace d'une heure, avec quantité de grains, de laine et près de 300 verges d'étoffe destinées à être foulées. C'est une perte d'environ \$5,000. M. Benoit, qui est l'un de nos citoyens les plus estimés, rencontre la sympathie générale dans le malheur qui le frappe.

Toronto, 10.—La commission de contrôle de l'hôtel de ville vient de recevoir une soumission d'un genre nouveau, RE l'éclairage de la ville à l'électricité. La compagnie formée par MM. Payne, M. P. P., et Ransom, et qui fait cette soumission, offre d'éclairer les rues et de fournir le pouvoir moteur nécessaire aux manufacturiers, à raison de un cent par cheval-vapeur par heure. Le capital de la compagnie en question, sera, dit-on, de \$5,000,000, et quand ses dividendes seront de 10 pour cent, elle fournira à la ville la lumière électrique au prix coûtant.

ON DEMANDE, plusieurs personnes recommandables pour propager notre commerce dans leurs endroits. Un travail qui se fait surtout à la maison. Salaire \$900 par an et dépenses. \$75 par mois. References. Envoyez une enveloppe timbrée portant votre adresse à Herbert E. Hess, prest. Dept. M. Chicago.—20 37.

Grande grève.—Une nouvelle et grande grève est déclarée, dans la Nouvelle-Angleterre. Les compagnies de cordonnerie de Marlboro et de Middlesex, Mass., entr'autres celles de Rice et Hutchins, S. H. Howe et J. A. Frye, ont annoncé, l'autre jour, que leurs établissements seraient désormais dirigés, comme des "free shops," c'est-à-dire sans souci des syndicats ouvriers.

Les cordonniers employés dans les fabriques de Marlboro sont au nombre d'environ 4,000. Les Unions viennent d'ordonner la grève, qui sera longue et désastreuse, 2,600 ouvriers quittent l'ouvrage.

On ne serait pas surpris qu'une grève générale s'ensuive dans toutes les autres villes de la Nouvelle-Angleterre, où l'on fabrique la chaussure.

SIMPLE PRIERE

O toi que je voulais connaître, Que trop tôt j'ai vu disparaître, Rends-moi mon cœur! C'est douloureux, c'est dur peut-être, Mais rends sans peur!

Tu me seras toujours bien chère; Je t'aimerais, mais comme un frère: C'est ton bonheur! Corinne, écoute ma prière: Rends-moi mon cœur!

Je te revois fort jeune encore, Et jeune est mon cœur, il t'adore: C'est ton malheur! Je te conjure et je t'implore: Rends-moi mon cœur!

Tu m'aimes? Bien! Je te pardonne; Mais en ami, je t'abandonne, Charmante fleur! Tu ne veux pas? Cora, sois bonne; Rends-moi mon cœur!

JEAN GASTON.

Woonsocket, R. I., 16 oct. 1898.

Trois jumaux.—Mme Ernest Martineau, 52 rue Brook, a donné naissance à trois jumaux, deux garçons et une fille, pesant en moyenne sept livres chacun. Ces enfants sont nés le jour de la Toussaint et ont été baptisés dimanche dernier.

Mme Martineau, née Délia Jalbert, est âgée de 28 ans et est mariée depuis sept ans. Elle a maintenant quatre enfants vivants.

Brighton, Ont., 15.—Un terrible accident est arrivé, ce matin, entre trois et quatre heures, sur la voie du chemin de fer du Grand Tronc, à Diamond Crossing, à deux milles environ de Trenton.

Le train express No 5 de Montréal, locomotive 773, qui devait arriver à Trenton à 3 hrs 35 du matin, s'est engagé à toute vitesse sur une voie de garage laissée ouverte, où se trouvait un train de marchandises, No 96, locomotive 712, et a tamponné ce dernier avec une extrême violence.

Cinq personnes ont été tuées et trois autres mortellement blessées. Une vingtaine de voyageurs ont reçu des blessures plus ou moins graves.

Woonsocket.—Un grand banquet était donné aux Rév. Leclerc et Bernard, à l'occasion de leur retour d'Europe, par leurs amis et paroissiens de Woonsocket.

Des discours furent prononcés par plusieurs prêtres et au chapitre de la musique, le Rév. J. Bourgeois, fondateur du gymnase et de l'Harmonie, le plus vaillant corps de musique de la Nouvelle Angleterre, appelé à prendre la parole, le Rév. M. Bourgeois, maintenant curé à Centerville en a profité pour témoigner sa grande satisfaction de voir l'Harmonie continuer dans ses progrès, et pour lui faire un don généreux de toutes ses économies, les \$1,000 balance due sur les instruments. Inutile de dire la joie et de peindre la satisfaction des musiciens.

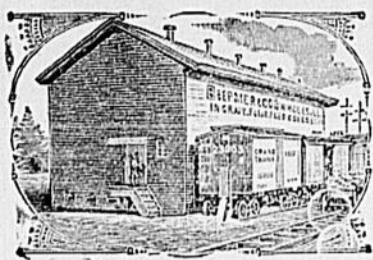
Victoria, C. A., 15.—Dawson City vient d'être presque complètement détruite par un incendie. Des mineurs venant du K'ondyke, arrivés par le Cotage City, apportent la nouvelle que la ville de Dawson a été cruellement éprouvée; quarante édifices ou résidences privées ont été réduits en cendres, y compris le nouveau bureau de poste et quelques-uns des plus beaux bâtiments de la localité.

L'incendie a éclaté le matin du 14 octobre, dans la buvette Green Free, et dans les circonstances suivantes: Au cours d'une querelle entre deux femmes, l'une d'eilles, Belle Mitchell, s'empara d'une lampe allumée et la lança à la figure de sa rivale. La lampe vola contre le mur, se brisa, et le feu se communiqua avec une rapidité effrayante, aux habitations voisines.

C'est cette même Belle Mitchell qui il y a environ un an, alluma de la même manière, le grand incendie qui fit tant de dégâts dans Dawson. Elle s'était querellée avec un mineur et lui avait lancé une lampe à la tête. Il y a un mois, cette mégère enragée brûlait sa résidence à la suite d'une querelle avec une autre femme, sur laquelle elle avait encore jeté une lampe allumée et qui avait fait explosion.

Il n'y a pas d'assurances à Dawson, et par conséquent les pertes tombent sur chacun des individus éprouvés. Il n'y a pas eu de pertes de vie, mais plusieurs hommes ont été blessés en combattant l'incendie.

BERNIER & CIE,



Farine, Son, Gru, Moulee et Grains pour engrais et autres consommations.

Bureau et Entrepot : STATION DU GRAND-TRONC, ST. HYACINTHE.

La seule ligne directe pour la France.

Compagnie Centrale Transatlantique
ENTRE NEW-YORK ET LE HAVRE,

Les vapeurs de cette Compagnie, qui sont d'une grande vitesse, partiront tous les samedis de New-York pour le Havre de la jetée No. 2 de la Rivière du Nord, au pied de la rue Morton.

Les Billets seront vendus de St-Hyacinthe au Havre ou à Paris y compris chemins de fer ou autrement, au gré des voyageurs.

Pour informations ou Billets de passage ou le transport des marchandises, s'adresser à

M. A. CONNELL,
Rue Girouard, St-Hyacinthe

LA COMPAGNIE d'Eau Minérale

ST-HYACINTHE

propriétaire du célèbre

PHILUDOR

ET MANUFACTURIÈRE DE
SODAS, GINGER ALE, ROOT BEER, GINGER BEER, CIDRE CHAMPAGNE, &c.

L. P. MORIN

MANUFACTURIER DE
PORTES, CHASSIS

ALOUSIE
Moultures, Plinthes, &c

— AUSSI —

BOIS DE SGIAGE
Séchés à la vapeur, préparés et bruts

Bois de charpente, et Bardeaux, Blanchissage, Embouvetage, Sciage.

Tout ouvrage fait promptement, et satisfaction garantie.

Coin des rues St Joseph et St Antoine.
ST-HYACINTHE

Cordeau & Lajoie

Rue Piété
ST-HYACINTHE,

FABRICANTS DE
Bieres de Gincembre,
SODAS et
Liqueurs de tempérance

Propriétaires de l'Eau
Minérale
"EXCELSIOR"

La santé de la Femme

Voilà un sujet très délicat parce que le gêne retient et empêche un grand nombre de femmes, et surtout de jeunes filles, de consulter un médecin pour les maladies qui affectent leur sexe. Cette honte est souvent la cause que ces maladies sont négligées, deviennent chroniques et parfois très lentes à guérir, sinon incurables. Mais cette gêne n'a plus sa raison d'être depuis la merveilleuse découverte de L'ELIXIR de Mad. Dr M. E. GUERTIN, car les femmes malades peuvent se soigner et se guérir elles-mêmes sans le concours de personne et garder le secret de leurs souffrances. Toutes les femmes qui ont pris ce remède disent qu'il n'y a rien d'aussi efficace pour guérir la faiblesse, pauvreté de sang, pertes blanches et les autres maladies inhérentes au sexe.

Lisez les nombreux témoignages et certificats que madame Dr M. E. Guertin reçoit tous les jours sans les solliciter sur les effets incomparables de son Elixir dans les maladies inhérentes au sexe.

En vente chez tous les pharmaciens.

à 15-3-99-a.



"INSIGNES
SUR
RUBAN,
CELLULOID
et **METAL**

POUR
Sociétés Religieuses
et de **Bienfaisance**
CERCLES, AMATEURS,
ETC., ETC.,

S'adresser au
BUREAU DE "LA TRIBUNE",
ST-HYACINTHE.

MEL
Miel pur, qualité supérieure, à vendre au monastère du Précieux-Sang, St Hyacinthe.

MARCHE DE ST-HYACINTHE

SAMEDI, 12 Novembre 1898.

LEGUMES.		GRAINS.		VOLAILLES ET GIBIER.		VIANDES.		DIVERS.	
Pois, le minot.....	So à 1 00	Blé (le minot.....)	1 25 1 35	Dindes le couple...	1 25 1 50	Bœuf a lb.....	6 9	Miel coule la lb.....	5 10
Oignons do.....	8 10	Blé d'Inde do....	50 60	Poules do....	45 65	do 100 lbs.....	5 00 5 50	do en gâteaux.....	8 12
Fèves do.....	1 50 1 75	Avoine do....	25 30	Poulets do....	30 45	Lard frais la lb.....	8 9	Sucre d'érable la lb....	8 10
do la terrinée.....	8 10	Sarazin do....	45 50	do 100 lbs.....	6 50 7 00	do salé do....	9 00 10 00	Graisse do....	9 10
Patates, le minot.....	25 30	Orge do....	45 50	Mouton jeune, quart..	75 1 25	do filée do....	65 75	Tabac en feuille do....	15 20
Oignons la tresse.....	10 25	Gaudriole do....	40 45	Veau do....	75 1 00	Pommes la mesur.....	10 25	Pommes la mesur.....	10 25
Choux.....	2 5	Graine de Mildo.....	2 50 2 75	Veau la livre.....	8 10	Fcin par 100 botts.....	5 00 6 00	Paille do....	2 00 2 50
Céleri 2 pour.....	5 50					Paux de bœuf la lb....	7 8	do veau do....	8 9
Asperges.....	50					do mouton jeune	25 50	Sirap d'érable.....	80
Laitue la pomme.....	5 0					Cochon vivant vieux....	0 00 0 00	do jeune..	000 000
Radis le paquet.....	0								

E. F. CODERRE
PEINTRE, TAPISSIER
ET DÉCORATEUR
19 RUE ST LOUIS
ST-HYACINTHE.

Exécution prompte et prix modérés.

Ouvriers de première classe et matériaux de qualité supérieure.

MAISON A VENDRE

UNE MAISON en briques à deux logements, située coin des rues Dessaulles et Renaud. Chaque logement contient 3 appartements. Grande cour, écuries, hangars à voitures etc. Conditions faciles, s'adresser à

A. DENIS,
LA TRIBUNE.

Nouveau Manuel du Précieux Sang — OU — LE LIVRE DES ELUS

Ce livre à 666 pages. Cetre un grand nombre de pieuses pratiques, prières et lectures, il contient un tableau très étendu d'indulgences, sept formules différentes pour la sainte messe et le chemin de la Croix, et vingt-deux "Entretiens" avec Notre-Seigneur pour l'HEURE D'ADORATION en présence du Saint Sacrement.

Le prix varie selon la qualité de la reliure. Reliure ordinaire: 75c, Soc, 90c, \$1.00. Reliure de luxe: \$1.35, \$2.00, \$2.50, \$3.00. Les frais de TRANSPORT y compris.

Toute personne qui achètera ce livre recevra, en même temps, un pieux et élégant petit Recueil de Prières. Adresser, comme suit, sa demande (y compris l'un des prix spécifiés plus haut.

MONASTÈRE DU PRÉCIEUX SANG,
St Hyacinthe, P. Q.
Canada

L. N. TRUDEAU
DENTISTE.

RUEMOND
[porte voisine de M. C. Ledoux
ST-HYACINTHE.

Dentiers de toutes sortes faits sur commandes. Prix Modérés.

DENTS EXTRAITES SANS DOULEUR, par un nouveau procédé.

Le Magasin du Bon Marché
EN GROS ET EN DÉTAIL

JOS. BRODEUR
[Nos 228, 234, 242 et 244
RUE CASCADES
ST-HYACINTHE.

Fleur, Grain, Son, Gru, Moulee, etc.
Epiceries, Provisions, Thés, Sucres, Melasses, Graisse, etc. etc. etc

Marchandises Sèches
SPÉCIALITÉ: Marchandises Françaises, Soies, Cachemires.

AU PLUS BAS PRIX.

Agent pour la célèbre FARINE FORTE A BOULANGER provenant du Manitoba (grenier de l'univers.)

Agent pour "The Lake Deschênes Milling Co." Hull, et la farine à pâtisserie "Todd Milling Co." Galt, Ont.

Les commerçants sont spécialement invités à venir visiter les marchandises de toutes sortes, cotons et indiennes à la livre que nous recevons chaque semaine des États-Unis.

N. B.—Argentiers donnés en cadeaux aux acheteurs.

Boite B. F. 160. Telephone 118.
JOS. BRODEUR.

JOSEPH LEDUC,
Entrepreneur
Forblantier, Plombier et Couvreur

138, - Rue Cascade,
St Hyacinthe.

Boites d'Alarme

Liste des Numéros et Localités

No	Quartiers	Localités
2	2	Station des Pompes.
3	3	St Antoine et St Simon
4	4	St Joseph et Cascades.
5	1	William et St Casimir.
6	1	Séminaire St Hyacinthe.
7	4	St Antoine et St Hyacinthe.
8	2	Dessaulles et Laframboise.
9	5	Aqueduc St Hyacinthe.
12	4	Bourdages et Morison.
13	5	Girouard et Desaulniers.
14	5	Girouard et Després.
15	2	Concorde et St Louis.
16	1	Girouard, Moseley & Co
17	1	St Antoine et Concorde.
18	5	Héloïse et Desaulniers.
19	4	Claude et Bourdages.

CHAUSSURES

JOS. MORIN,

No 104

Rue Cascade COIN DE LA RUE St-Denis
[St-Hyacinthe, Que.

Assortiment de Chaussures, dans toutes les lignes, pour Hommes, Femmes et Enfants, à des prix très bas.

AUSSI; Un assortiment complet —DE—
Valises, Sacs de Voyage, etc.,
En Gros et en Détail.

Venez et vous serez bien servis.

JOS. MORIN,
MARCHAND DE CHAUSSURES,

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &c.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, \$3 a year; four months, \$1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

LEONIDAS PICARD & Cte
Menuisiers Entrepreneurs

INFORMENT le public qu'ils ont ouvert une BOUTIQUE de

— MENUISERIE —
RUE BOURDAGES
ST-HYACINTHE

Tout ouvrage de menuiserie, construction, réparation sera exécuté sous court délai et à des prix modérés.

LÉONIDAS PICARD & Cte.